

JOURNAL HELVETIQUE
O U

RECUEIL

D E

PIECES FUGITIVES DE LITERATURE
CHOISIE ;

De Poësie ; de Traits d'Histoire ancienne & moderne ; de Découvertes des Sciences & des Arts ; de Nouvelles de la République des Lettres ; & de diverses autres Particularités intéressantes & curieuses, tant de Suisse, que des Pays Etrangers.

¹
DEDIÉ AU ROI.

JUILLET 1766.



NEUCHATEL

DE L'IMPRIMERIE DES EDITEURS;



MDCCLXVI,

— ❁ —) 3 (❁ —



JOURNAL HELVETIQUE.



JUILLET 1766.

REMARQUES

Sur un Ouvrage rangé par ordre alphabétique, dont plusieurs Articles exigent d'être relevés, pour l'avantage des Mœurs & la vérité de l'Histoire ecclésiastique & profane.

SUITE des recherches historiques sur le Christianisme.

NOTRE Philosophe va nous faire l'histoire des persécutions selon sa méthode ordinaire, c'est à dire avec une infidélité dont on voit peu d'exemples. On retrouvera ici les chapitres 8 9 & 10 du *Traité de la tolérance* presque tout entier; l'Auteur a cru sans doute, que des faussetés ré-

pétées toujours avec la même assurance deviendroient des vérités.

Il veut nous persuader après DODWEL, qu'il y a eu beaucoup moins de Martirs qu'on ne le suppose, que plusieurs ont été mis à mort pour des délits particuliers, & non pour des causes de Religion. Il comence par ST. IGNACE Evêque d'Antioche, l'un des premiers Martirs. Voici ses raisons. 1°. ST. IGNACE fut condamné par l'Empereur TRAJAN lui même, alors en Asie, & envoyé par ses ordres à Rome pour être exposé aux Bêtes, dans un tems où l'on ne massacroit point à Rome les autres Chrétiens. On ne fait point, dit-il, dequoi il étoit accusé auprès de cet Empereur, renommé d'ailleurs par sa clémence. 2°. Dans une de ses Lettres il prie les Evêques & les Chrétiens de ne point s'oposer à son martyre, soit que dès lors les Chrétiens fussent assez puissans pour le délivrer, soit que parmi eux quelqu'un eut assez de crédit pour lui obtenir sa grâce. 3°. Ce qui est très remarquable, c'est qu'on joufrit que les Chrétiens de Rome vinsent au devant de lui, quand il fut amené dans cette Capitale; ce qui prouve évidemment, dit nôtre Auteur, qu'on punissoit en lui sa personne & non pas sa secte.

A-t-on pu se flater d'anéantir par de si foibles raisons la foi des monumens qui

atentent que TRAJAN, quoique renommé pour sa clémence, ordona de mettre à mort les Chrétiens, non pas pour des crimes particuliers, mais pour leur Religion, & qu'il prescrivit contr'eux une procédure dont ses Successeurs rougirent dans la suite ?

PLINE Proconsul de Bithinie consulte TRAJAN pour savoir coment-il doit se conduire envers les Chrétiens. *Je ne sais*, dit-il, *sur quoi tombe l'information que l'on fait contr'eux, ni jusqu'où l'on doit porter leur punition... Si c'est le nom seul que l'on punit en eux, ou si ce sont les crimes atachés à ce nom (*)*. Il déclare qu'il a fait conduire au supplice ceux qui se sont avoués Chrétiens & qui ont persisté dans cette confession; qu'il a réservé ceux qui étoient Citoyens Romains, pour être envoyés à Rome; qu'il a cru devoir absoudre ceux qui ont adoré l'image de l'Empereur & les statues des Dieux & qui ont chargé Christ de malédictions. TRAJAN lui répond *qu'il a bien fait, qu'il ne faut pas faire perquisition des Chrétiens, mais que s'ils sont accusés & convaincus, il faut les punir; que s'ils nient d'être Chrétiens & qu'ils adorent les Dieux, il faut leur pardonner (**)*.

A 3

(*) Lettres de PLINE L. X Lettre 97. Ibid.

(**) Lettre 98.

Nous ne ferons aucune réflexion ni sur la conduite d'un Gouverneur de Province qui envoie les gens au suplice par provision, sans savoir *ce que l'on punit en eux*, & sauf à consulter ensuite; ni sur la clémence d'un Empereur, qui approuve cette jurisprudence, qui défend de rechercher les Chrétiens, & qui ordonne *de les punir quand ils sont accusés & convaincus*. Voilà les homes qu'on nous donne pour modèles de sagesse & de tolerance.

Les deux Lettres de **PLINE** & de **TRAJAN** ne sont ignorées de personne; nôtre Philosophe, à qui rien n'est inconnu, doit savoir qu'elles ont été écrites l'an 104 de nôtre Ere, deux ans avant le martyre de **ST. IGNACE**; c'est la réfutation complete des vains raisonnemens qu'on nous oppose. Elles attestent clairement 1°. Que sous **TRAJAN** les Chrétiens étoient persécutés & mis à mort, aussi bien à Rome que dans les Provinces. 2°. Que l'on punissoit en eux, non pas des crimes dont ils fussent coupables, mais leur Religion, puisque **PLINE** envoyoit au suplice ceux qui perséveroient dans leur confession; qu'il renvoyoit absous ceux qui renioient **J. C.** & adoroient les Dieux, & que **TRAJAN** approuve cette conduite. 3°. Que dans **ST. IGNACE** l'on punissoit non pas la personne, mais

sa qualité de Chrétien & d'Evêque; qu'il devoit être envoyé à Rome en qualité de Citoyen Romain; que selon le Rescrit de TRAJAN il devoit être mis à mort, dès qu'il avoit été *acusé d'être Chrétien & convaincu*. Est-ce par hazard que les actes du martire de ST. IGNACE se trouvent parfaitement d'accord avec le procédé de PLINE & de TRAJAN? La prière que ST. IGNACE fait aux Evêques & aux Chrétiens de ne pas s'oposer à son martire, est une nouvelle preuve du fait que nous soutenons; s'il avoit été coupable de quelque crime, cette prière seroit ridicule: Un home condamné à mort pour autre cause que pour sa Religion, peut-il s'obstiner à vouloir subir son supplice?

La multitude des Chrétiens de Rome, qui vinrent au devant de lui, ne prouve rien; ils ne demandèrent permission à personne pour faire cette démarche: TRAJAN n'avoit pas ordonné qu'en punissant les Chrétiens, qui seroient *acusés & convaincus* l'on puniroit aussi leurs amis & ceux qui les fréquenteroient; au contraire, il avoit défendu *de les rechercher*. Rien n'est donc plus faux ni plus ridicule que les remarques & les conjectures de nôtre Philosophe,

§ JOURNAL HELVETIQUE

Les persécutions, dit-il, *ne furent pas continuées*. C'est à dire que pendant les trois premiers siècles il y eut quelques intervalles de repos ; mais il faut remarquer, que dans le tems même que les Empereurs ne donoient pas de nouveaux Edits contre les Chiètiens, il y eut souvent des Gouverneurs de Province qui, de leur propre autorité, & pour se prêter à la fureur du Peuple, renouvelèrent les persécutions. Depuis NERON jusqu'à CONSTANTIN il n'y a presque pas un seul règne, où l'on n'ait fait des martyrs.

On nous opose ce que dit ORIGENE, *qu'on peut compter facilement les Chrétiens qui sont morts pour leur Religion, parce qu'il en est mort peu &c par intervalles* ; mais il faloit citer le passage entier : *Dieu ne voulant pas*, dit il, *que cette race d'hommes fut entièrement détruite (*)*. Il est clair qu'ORIGENE entend que le nombre de ceux qui sont morts pour leur Religion a été beaucoup moindre que la multitude de ceux qui ont échapé au fer des bourreaux ; mais cela ne signifie point qu'il y en ait eu peu absolument.

Il nous est resté, dit nôtre Auteur, *peu de procès verbaux des Proconsuls &c des*

(*) Contre CELSE L. III. p. 116.

Prêtres, qui condamnèrent les Chrétiens à mort. Ce seroit les seuls Actes sur lesquels on peut constater les acufations portées contre eux & leurs supplices. Il nous est resté suffisamment de ces procès verbaux, pour constater les acufations portées contre les Chrétiens & leurs supplices; on peut les voir dans les vrais actes des Martyrs, recueillis par DOM RUINART. Mais il est faux que ce soit là les seuls actes par lesquels on puisse en être instruit. Nous ne le sommes pas moins 1°. Par le récit des Historiens Payens. TACITE, SUE-TONE, SENEQUE, JUVENAL nous apprennent que sous NERON une grande multitude de Chrétiens, *multitudo ingens*, furent condamnés aux supplices les plus barbares, à être déchirés par les Chiens, à expirer en Croix, à être brulés vifs, couverts de poix & de cire, pour servir de flambeaux pendant la nuit (*), sans qu'ils aient été convaincus d'aucun crime, mais seulement d'être haïs du genre humain, DION CASSIUS, dans XIPHILIN, raconte que sous DOMITIEN plusieurs personnes de considération furent mises à mort & les autres exilées pour leur Religion (**). LI-

(*) TACITE Annal L. XV. N. 44.

(**) Xiphil. in Domitiano.

BANIUS, dans l'Oraison funèbre de l'Empereur JULIEN ateste, que sous les règnes précédens, ceux qui ne suivoient pas la Religion publique avoient été tourmentés par les plus affreux supplices; *qu'on leur arrachoit les yeux, qu'on leur coupoit la tête, qu'on les mutiloit par le fer & par le feu, qu'on les submergeoit dans les eaux, qu'on les enterroit tout vifs, que l'on avoit fait couler des flots de leur sang; ce sont les termes; que JULIEN sachant que le Christianisme prenoit des accroissemens par le carnage de ceux qui le professoient ne voulut pas employer contre les Chrétiens des supplices qu'il ne pouvoit approuver (*)*. On se souviendra que c'est un Païen qui parle & qui avoue les cruautés de ses maîtres; & après des témoignages aussi formels, des Philosophes prétendus entreprennent de justifier les Empereurs, de nier les persécutions, de révoquer en doute le nombre des Martyrs? Nous savons ces faits 2°. Par les Lettres des Gouverneurs de Province aux Empereurs; par les réponses de ceux-ci; par leurs Edits mêmes, soit pour ordonner la persécution, soit pour la faire cesser, parce que les uns & les autres en atestent également la réalité: Telles sont la Let-

(*) Dans la Bibliothèque Grèque de Fabricius, tome VII. p. 283.

tre de **PLINE** à **TRAJAN**, & la réponse de ce Prince; le Rescrit d'**ADRIEN** à **MINUCIUS FONDANUS**, Proconsul d'Asie; celui d'**ANTONIN** aux Etats de la même Province; celui de **VALERIEN** au Sénat de Rome; celui de **GALLIEN** son Fils aux Evêques; ceux de **DIOCLETIEN** & **MAXIMIEN** &c. Ces titres sont ils suspects? Nôtre équitable Auteur les passe sous silence & raisonne à perte de vue.

3^o. Par les Inscriptions des Monumens érigés aux Empereurs, où ils se sont vantés d'avoir anéanti le Christianisme; exploit bien propre sans doute à éterniser leur mémoire (*).

4^o. Par les reproches des Enemis même de nôtre Religion. **CELSE** a grand soin de publier, que lorsque les Chrétiens sont pris, ils sont conduits au supplice; que lors qu'un Chrétien est pris il est mis en croix; qu'avant que de faire mourir les Chrétiens on leur fait subir toutes sortes de tourmens (**): Ce n'étoit assurément pas pour faire leur éloge qu'il en parloit ainsi. **PORPHIRE**, **LUCIEN**, **MARC AURELE**, **EPICTETE**, **COECILIUS** dans **MINUTIUS FELIX**, **LIBANIUS**

(*) Hist. de l'établ. du Christ. p. 24.

(**) Ibid. p. 162.

reprochent aux Chrétiens leur opiniâtreté, ou plutôt leur constance dans les tourmens, & leur mépris de la vie (*).

5°. Enfin, le témoignage de tous les Ecrivains Eclésiastiques, confirmé par les monumens que nous venons de citer, devient une preuve invincible. N'y a-t-il pas de la folie à douter de la vérité d'un fait également attesté par les Sectateurs du Christianisme & par les Enemis, par tous les Titres dont l'histoire peut faire usage? Quand un Philosophe téméraire prétend renverser toute foi historique par de vains raisonemens, ne se couvre-t-il pas d'un ridicule éternel?

On nous oppose un Extrait du Gréce d'un Proconsul d'Egypte, par lequel il condamne quatre Confesseurs à l'exil & leur défend de s'assembler dans les cimetières: *On voit par là, dit nôtre Auteur, qu'il y a eu des tems où les assemblées étoient prohibées. Ainsi en France on a fait pendre des Ministres pour avoir tenu des assemblées, en Angleterre on a puni de mort des Catholiques Romains pour la même raison.* D'où l'on done à conclure, que les Martyrs ont été punis de mort, non pour leur Religion précisément, mais pour avoir tenu des assem-

(*) Ibid. page 169 &c.

blées contre les Loix : Malheureusement ces actes mêmes prouvent expreffément le contraire de ce qu'on veut nous perfuader : Ils atestent que les quatre Confesseurs furent condamnés à l'exil *pour n'avoir pas voulu adorer les Dieux Protecteurs de l'Empire.* Voilà l'objet principal de la procédure. Ensuite il leur est défendu *de tenir des assemblées*, même dans le lieu de leur exil, & *d'aller faire leurs prières dans les Cimetières.*

La cause principale des peines décernées contre les Chrétiens étoit donc le refus *d'adorer les Dieux Protecteurs de l'Empire.* Ce même fait est averé par une multitude d'autres actes aussi authentiques, aussi incontestables que ceux que l'on vient de citer : On peut se convaincre par leur lecture, que tous les Proconsuls n'étoient pas aussi modérés que celui d'Alexandrie ; que la peine la plus ordinaire pour les Confesseurs n'étoit pas l'exil mais la mort ; que pour vaincre leur constance on mettoit en usage les plus cruels tourmens ; que ceux qui étoient assez lâches pour y succomber & renier J. C. échappoient au supplice. Les Auteurs Paiens, que nous avons cités, déposent la même chose ; c'est en vain que l'on veut jeter des doutes sur un fait aussi évidemment prouvé.

Malgré ces défenses portées par les Loix Romaines, Dieu, dit nôtre Auteur, inspira à plusieurs Empereurs de l'indulgence pour les Chrétiens. DIOCLETIEN même, qui passe chez les ignorans pour un persécuteur, DIOCLETIEN dont la première année de règne est encore l'Epoque de l'Ere des Martyrs, fut pendant dix huit ans le Protecteur déclaré du Christianisme. Il est faux que DIOCLETIEN ait jamais protégé le Christianisme. On convient que pendant les 18 premières années de son règne, il ne donna point de nouvel Edit contre les Chrétiens; que quand il comença la persécution en 303 il le fit uniquement pour se prêter aux fureurs du CESAR GALERE; qu'il hésita même long-tems avant que d'y consentir, non pas par modération ou par inclination à favoriser les Chrétiens, mais parce que leur nombre l'éfrayoit & qu'il prévoyoit l'inutilité de ses efforts. Il disoit, qu'il étoit dangereux de troubler l'Univers, de répandre le sang d'un grand nombre de personnes, que les Chrétiens avoient coutume de mourir avec joie, qu'il suffisoit d'empêcher les Officiers du Palais & les Soldats de professer cette Religion (); mais il n'est pas moins vrai que la persécution fut pres-*

(*) Cœcil. de morte persecutorum p. 21.

que continuelle sous son règne, tant par le caractère féroce de MAXIMIEN HERCULE son Collègue, qu'il affocia à l'Empire deux ans après qu'il y fut parvenu lui même, que par la haine dont le CESAR GALERE fut toujours animé contre le Christianisme.

Les Edits des Empereurs précédens subsistoient ; l'on n'avoit pas besoin de rallumer le zèle des Gouverneurs des Provinces & des Magistrats, pour les faire exécuter. D'ailleurs on n'avoit jamais été acoutumé à observer les Loix ni à faire beaucoup de formalités dans les persécutions ; le moindre prétexte fusifoit pour les renouveler. On étoit sûr de plaire à MAXIMIEN HERCULE, qui haïffoit les Chrétiens & au CESAR GALERIUS qui enchériffoit encore sur lui.

Il plait à nôtre Auteur de suposer que ce CESAR avoit eu quelque sujet de se plaindre d'eux ; c'est une imagination. La vraie source de sa haine étoit son caractère sanguinaire & la superstition de sa Mère, femme zélée à l'excès pour le Paganisme. Il suppose plus fausement encore, que la cause de la persécution de l'an 303 fut le zèle indiscret d'un Chrétien, qui mit en pièces l'Edit de DIOCLETIEN à Nicomédie. Ce premier Edit n'ordonoit

pas seulement de démolir l'Eglise des Chrétiens, mais il statuoit que tous les Chrétiens seroient dépouillés de leurs Dignités, mis à la torture, privés de toute justice &c. La persécution étoit donc déjà décidée, avant l'insulte faite à cet Edit, & avoit une autre cause.

Enfin nôtre Auteur suppose, contre la foi de tous les monumens, qu'il n'y eut que 200 personnes mises à mort dans toute l'étendue de l'Empire. S'il veut parler des Martyrs, dont nous savons le nom, le tems, le lieu, le genre de leur supplice, cela peut être vrai; mais il en est infiniment d'avantage dont l'histoire ne fait mention qu'en gros. On peut juger de la grandeur du carnage. 1°. Par la longueur de la persécution qui dura dix ans, & par la sévérité des Edits; nous avons cité le premier: Le second ordonoit que les Evêques seroient mis en prison; le troisième que ceux des Chrétiens, qui auroient sacrifié, seroient mis en liberté; que ceux qui refuseroient de le faire seroient mis à la torture: Croirons nous que dans un tems, où le nombre des Chrétiens éfrayoit déjà les Empereurs, de pareils Edits n'aient abouti qu'à la mort de 200 personnes?

2°. Par un trait de l'histoire d'EUSEBE; il dit qu'en Phrygie on mit le feu à

une petite Ville , dont tous les habitans s'étoient déclarés Chrétiens & qu'ils furent réduits en cendres avec leurs femmes & leurs enfans (*).

3°. Par l'opinion des persécuteurs même , ils crurent avoir anéanti le Christianisme , & ils souffrirent qu'on leur attribuat cet exploit dans des Inscriptions & des Médailles, come nous l'avons déjà remarqué.

4°. Par le témoignage de L I B A N I U S , qui avoue , qu'avant le règne de J U L I E N on avoit répandu des flots de sang en persécutant les Chrétiens. Que l'on juge a présent si c'est mal à propos que le règne de D I O C L E T I E N a été apellé *l'Ere des Martyrs* & si ce Prince ne passe pour un persécuteur que chez les ignorans.

Nôtre Auteur blame D O M - R U I N A R T d'avoir doné pour autentique les Actes du Martyre de S T . R O M A I N , raportés par E U S E B E , parce qu'il y est fait mention de plusieurs miracles. Si c'est là une cause légitime de récusation , il faut non seulement brûler tous les Actes des Martyrs , mais encore démentir les témoins oculaires ; il est peu de Sts. Confesseurs en faveur desquels Dieu n'est operé des prodiges. Nôtre sa-

B

(*) Hist. Ecclésiast. L. VIII c. 11.

ge Critique n'en veut admettre aucun. Malgré le ton hypocrite avec lequel il parle des Miracles de l'Ancien & du Nouveau Testament, il n'y croit pas plus qu'à ceux des Martyrs, puisqu'à l'art. *Miracles*, il décide tranchément que Dieu n'en peut point faire.

Cette dernière persécution, dit-il, ne s'étendit pas dans tout l'Empire. En Espagne, dans les Gaules, en Angleterre, CONSTANCE CHLORE protégeoit les Chrétiens. Quoiqu'en dise nôtre Auteur, cette protection n'empêcha pas qu'il n'y en eût plusieurs, qui souffrirent le martyre en Espagne & dans les Gaules; cela est certain par leurs Actes.

Selon lui, CONSTANCE CHLORE avoit une Concubine, qui étoit Chrétienne, c'est la Mère de CONSTANTIN, connue sous le nom de STE. HELENE; car il n'y eut jamais de mariage avéré entr'elle & lui, & il la renvoya même dès l'an 292. quand il épousa la fille de MAXIMIEN HERCULE; mais elle avoit conservé sur lui beaucoup d'ascendant & lui avoit inspiré une grande affection pour nôtre sainte Religion.

Ce n'étoit pas la peine de copier une calomnie que l'Historien ZOZIME a puîfée dans sa haine contre CONSTANTIN & contre le Christianisme, & qui est démentie par les Auteurs contemporains. Ils ates-

tent, que STE. HELENE étoit l'Epouse légitime de CONSTANCE CHLORE, & non point sa Concubine. Nous en citerons seulement deux, AURELIUS VICTOR & EUTROPE; l'un & l'autre ont vécu avant ZOZIME & méritent plus de croyance. Le premier nous apprend, que pour épouser THEODORA Belle fille de MAXIMIEN HERCULE, CONSTANCE CHLORE quitta sa première Epouse: *Abjecta uxore priori* (*).

Le second dit de même, que DIOCLETIEN voulant s'allier avec CONSTANCE CHLORE & avec GALERIUS, après les avoir créés CESARS, les obligea de répudier leurs premières femmes: *Ambo uxores quas habuerant repudiare compulsi*. Il y avoit donc un mariage bien averé entre STE. HELENE & CONSTANCE CHLORE (**). Le même EUTROPE dit encore, que CONSTANTIN étoit Fils de CONSTANCE CHLORE, mais né d'un mariage ignoble: *Ex obcuriore matrimonio* (†). D'où il est clair, que si STE. HELENE n'étoit pas Princesse par sa naissance, elle n'étoit pas moins l'Epouse légitime de CONSTANCE CHLORE.

La Divine Providence, continue nôtre

B 2

(*) In Diocletiano: (**), EUTROP. L. IX.

(†) Ibid L X

Auteur, *prépara par des voies, qui semblent humaines, le triomphe de son Eglise.* Cela est faux. Il le prépara par la conversion de CONSTANTIN; cette conversion fut opérée par un miracle, come cet Empereur l'a toujours atesté lui même (*) ce n'est point là une voie qui semble humaine.

Après avoir jetté des soupçons sur la naissance de CONSTANTIN, il veut encore nous faire regarder son élévation à l'Empire come une usurpation. CONSTANCE CHLORE, dit-il, mourut en 306 à York, en Angleterre, dans un tems où les enfans qu'il avoit eu de la fille d'un CESAR étoient en bas âge & ne pouvoient prétendre à l'Empire. CONSTANTIN eut la confiance de se faire élire à York par cinq ou six mille soldats Allemands, Gaulois & Anglois pour la plupart. Il n'y avoit pas d'apparence que cette Election, faite sans le consentement de Rome, du Sénat & des Armées, put prévaloir; mais Dieu lui donna la victoire sur MAXENTIUS élu à Rome & le délivra enfin de tous ses Collègues.

Il y a ici plusieurs traits d'infidélité. 1°. On nous insinue que pour créer les Empereurs il falloit alors le suffrage du Sé-

(*) EUSEBE in vita CONSTANTINI.

nat & du Peuple Romain ; c'est une fausseté : Les Armées s'étoient mises en possession de disposer de l'Empire & déjà plusieurs en avoient été revêtus à ce seul titre. 2°. L'on suppose que CONSTANTIN brigua le suffrage de l'Armée & *se fit élire* : Nouvelle imposture : CONSTANCE CHLORE , avant que de mourir, l'avoit déclaré son Successeur ; ses propres ennemis en conviennent (*). 3°. L'on veut nous persuader que l'élection de MAXENCE avoit été faite beaucoup plus régulièrement que celle de CONSTANTIN ; troisième fausseté. Il avoit été fait Empereur dans une sédition des soldats Prestoriens , sans que le Sénat ni le Peuple y eussent aucune part (**). 4°. L'on avance que CONSTANTIN n'avoit d'autre motif de faire la guerre à MAXENCE que pour lui disputer l'Empire ; il y étoit encore forcé par les cruautés que MAXENCE exerçoit contre les grands de Rome ; la haine que l'on avoit conçue contre lui servit autant CONSTANTIN que l'évidence du droit de celui ci à l'Empire (†).

On ne peut dissimuler, dit notre Auteur,

B 3

(*) JULIAN. Orat. I p. 13. LIBAN. Orat. III p. 118.

(**) EUTROPE. L. X.

(†) Ibid.

qu'il se rendit d'abord indigne des faveurs du Ciel par le meurtre de tous ses proches, de sa femme & de son fils. C'est une accusation outrée, répétée pour la seconde fois. Nous avons déjà observé à l'Art. *Batème*, que CONSTANTIN est blamable d'avoir fait mourir son fils sur l'accusation de l'Impératrice FAUSTA, mais qu'il fit un acte de justice, en punissant de mort la calomnie de cette méchante Princesse. BAILE, qui a été beaucoup plus équitable que notre Auteur sur le compte de CONSTANTIN, convient qu'il est très difficile de démêler le vrai au milieu des contradictions de l'histoire de ces tems là. Les troubles, les séditions, les guerres continuelles entre les divers prétendans à l'Empire avoient multiplié à l'infini les préventions & les partis. C'est au malheur des circonstances & au génie du Siècle que l'on doit attribuer les traits de cruauté dont CONSTANTIN se rendit coupable. Les Empereurs étoient alors acoutumés à répandre le sang: Il regnoit dans ces tems malheureux un génie atroce dont il n'étoit pas aisé de se défendre. L'on a obligation au Chriistianisme d'avoir inspiré des mœurs moins sanguinaires aux Maîtres du monde. Depuis CONSTANTIN l'histoire ne nous

présente plus les Scènes horribles qui défigurent les Siècles précédens.

Il n'étoit pas fort nécessaire de renouveler les soupçons que les Historiens Pains se sont éforcés de jeter sur la conversion de CONSTANTIN. Ils ont dit qu'agité des remords de sa conscience sur les meurtres qu'il avoit comis & ne trouvant point d'expiations assez puissantes dans le Paganisme, il eut recours aux Chrétiens, qui lui promirent de le purifier de tous ses crimes par le Batême. C'est une imagination assez plaisante d'avoir voulu nous peindre le Paganisme come plus sévère que la Religion Chrétienne : Les Prédécesseurs de CONSTANTIN n'avoient pas été si scrupuleux sur le sang qu'ils avoient répandu. Nôtre Aueur affecte de douter, si ce Prince, ocupé de guerres, d'ambition & de projets, eut le tems d'avoir des remords : Il en eut sans doute, & il en fut redevable aux leçons de l'Evangile ; s'il les avoit écoutées plutôt, son règne auroit été des plus brillans que l'on eut vû depuis AUGUSTE.

Quoi qu'il en soit, dit-il, CONSTANTIN comunia avec les Chrétiens, bien qu'il ne fut jamais que Cathécumène & réserva son Batême pour le moment de sa mort.

Voici encore un fait de l'invention de notre Philosophe. Il est faux que CONSTANTIN ait comunié avec les Chrétiens, avant que d'être baptemisé. C'est un abus grossier & affecté du terme de *Comunion*. Il signifie ordinairement la réception de l'Eucharistie, mais il désigne aussi très souvent l'union dans la foi & dans le culte: Ainsi l'on dit que toutes les Eglises particulières du monde Chrétien sont en comunion avec l'Eglise Romaine. C'est dans ce dernier sens seulement, que CONSTANTIN encore Cathécumène fut admis à la comunion Chrétienne.

Notre Auteur soutient, que dès l'An 314 les Chrétiens usèrent de représailles & de vengeance envers leurs ennemis & souillèrent leurs mains du sang des persécuteurs. *Ils jettèrent la femme de MAXIMIEN dans l'Oronte; ils égorgèrent tous ses parens; ils massacrèrent dans l'Egipte & dans la Palestine les Magistrats qui s'étoient les plus déclarés contre le Christianisme. La veuve & la fille de DIOCLETIEN s'étant cachées à Thessalonique furent reconues, & leurs corps furent jettés dans la Mer: C'est une calomnie & une injustice révoltante d'attribuer aux Chrétiens les violences & les cruautés exercées sous ce règne. L'Auteur du Livre de la mort des persécuteurs*

nous apprend (*) que ce fut LICINIUS, ennemi des Chrétiens, qui fit trancher la tête à la veuve & à la fille de DIOCLETIEN & jeter leurs corps dans la mer, & dans l'Oronte celui de la femme de MAXIMIEN; les Chrétiens n'eurent aucune part à toutes ces barbaries.

Nous avons déjà observé, que les guerres continuelles entre les divers prétendans à l'Empire remplissoient les Provinces de séditions & de tumultes; le parti victorieux ne manquoit jamais d'exercer sa vengeance contre ceux du parti contraire, sans que le motif de la Religion y entrât pour rien. Les guerres de CONSTANTIN contre MAXENCE, contre MAXIMIEN HERCULE, qui avoient voulu reprendre la pourpre qu'ils avoient abdiquée & tuer CONSTANTIN; contre LICINIUS & ses partisans, avoient nourri des haines & aliéné les esprits. Selon EUTROPE, DIOCLETIEN victorieux avoit désolé l'Egypte par des proscriptions & des meurtres (**); MAXIMIEN n'avoit pas été moins cruel. Selon AURELIUS VICTOR, DIOCLETIEN étoit aculé par CONSTANTIN & par LICINIUS d'avoir favorisé le parti de MAXENCE, & il se fit mourir volontairement par

(*) EUTROPE L. IX. (**) Ibid.

la crainte de leur ressentiment (*). Est-il étonnant, que quand le parti de **CONSTANTIN** & de **LICINIUS** eut écrasé tous les autres, **LICINIUS**, naturellement cruel, ait sévi contre la famille de **DIOCLETIEN** & de **MAXIMIEN**, ait fait égorger leurs femmes & leurs filles, ait ordonné de faire main basse sur les Magistrats qui avoient exécutés leurs ordres sanguinaires? Sous les règnes précédens, l'on avoit déjà vu les mêmes horreurs; dira-t-on encore que les Chrétiens, livrés à la boucherie alors, en étoient les auteurs? Après qu'ils ont été pendant trois siècles les victimes de la barbarie Romaine, on veut aujourd'hui les en rendre responsables. Telle est l'équité dont nos judicieux Philosophes font profession.

On sera surpris sans doute de la multitude de faussetés & de calomnies que nôtre Auteur a compilées pour en composer l'histoire des persécutions. On le sera bien d'avantage quand on saura qu'il a pris dans la vie des Empereurs par **M. de TILLEMONT**, tous les faits qu'il défigure; & qu'il supprime malicieusement tout ce qui pouroit servir à les éclaircir. Alterer, tronquer, déguiser les faits, démentir les Historiens, calomnier ceux que l'on veut faire hair, c'est la Philosophie de l'Histoire.

(*) **AUREL.** in **Dioclet.**



E L O G E

De feu M. Jean Alphonse ROSSET, Professeur en Theologie & Recteur de l'Académie de Lausanne; prononcé par M. VICAT Professeur en Droit, à la présentation de M. le Professeur PAVILLARD, en qualité de moderne Recteur, le 30 Juin 1766.

IL y a aujourd'hui une année que j'eus l'honneur & le doux plaisir, de présenter pour moderne Recteur de cette Académie, le cher & respectable Collègue que nous avons perdu depuis trois mois. Il n'est personne de nous qui n'ait senti & ne sente encore bien vivement cette perte. J'ai crû lire dans les yeux de plusieurs de mes Auditeurs le desir d'entendre, dans la circonstance présente, rapeller ce qui a raport à la personne de ce digne Chef, & qui peut, en repaissant nôtre douleur, la calmer, & même lui doner, pour ainsi dire, une teinte de sentiment agréable.

Jean Alphonse R O S S E T, d'une famille noble & ancienne, originaire du Chablais, considérable dans la Ville de

Laufans, où elle a don  cinq Bourguemestres, n quit le 14. F vrier 1709. de Noble & R v rend *Benjamin ROSSET* de *Rochefort*, Petit Fils du Bourguemestre *Jean Philippe ROSSET*, & arri re Pe-it Fils de *Benjamin ROSSET*, qui fut aussi Bourguemestre.

Ce v n rable P re de n tre c l bre Professeur fut li  d'une  troite amiti  avec les trois grands Th ologiens qui honor rent la Suisse dans un m me tems; *Alphonse TURRETIN*, *Jean Frederic OSTERVALD*, & *Samuel WERENFELS*: En qualit  de premier Pasteur de l'Eglise de Laufane, & de Doyen de la V n rable Classe, il fit ch rir & respecter son m rite, & n tre Compagnie a joui, avec d lices, de l'honneur de le compter parmi ses Membres.

Son digne Fils *Jean ALPHONSE*; fit paro tre, d s sa premi re jeunesse, des talens distingu s, qui, cultiv s sous la direction d'un tel P re, ne pouvoient manquer de rendre beaucoup. Ce fut dans l'Acad mie de Laufanne qu'il fit ses premi res  tudes. Apr s  tre mont  de l'Auditoire de Belles-Lettres   celui de Philosophie en 1724. il passa l'ann e suivante chez un Pasteur savant & respectable du Canton Allemand, chez lequel il cultiva le gout qu'il avoit pour les divers genres de

littérature. Deux ans après avoir comencé à Lausanne ses études de Théologie, il alla à Genève les perfectionner sous le grand *Alphonse* TURRETIN son Parrain, sous qui il soutint ses Thèses de Théologie en 1730. & l'année d'après, le 2. Août, âgé de 22 ans & 6 mois, il fut consacré au St. Ministère à Genève, & reçut l'imposition des mains de cet home célèbre.

Rendu à sa patrie la même année, M. ROSSET édifia ses Concitoyens par des Sermons, qui firent desirer qu'il s'attachât particulièrement à l'Eglise de Lausanne. Cependant l'occasion de se flater qu'on l'y verroit fixé ne se présenta que l'an 35. Une des places de Prédicateur se trouvant alors vacante, elle lui fut conférée par le Magistrat de cette Ville, à la grande satisfaction de l'Auditoire. L'Académie eut aussi dès lors l'avantage de le posséder en qualité de son Secrétaire jusqu'au tems où il a comencé à soutenir avec elle la relation plus intime de Membre de son Corps.

Le Livre de la *Réligion essentielle à l'homme*, système formé par son Auteur, en vue de délayer celui de l'*Origenisme*, qu'il avoit exposé & défendu dans ses fameuses *Quatorze Lettres*, ayant attiré l'attention des Théologiens, M. BREITINGUER, célèbre Professeur de Zurich, lui opposa son

petit Traité Latin, où il établit les principes qui servent à déterminer l'essence de la Religion. M. le Professeur ROSSET jugea cette pièce digne d'être traduite en notre langue : Il en donna donc en 1741, une traduction, avec de notes, qui ont ajouté du prix aux réflexions du savant Théologien Zurichois : Il la fit imprimer à Zurich, en la dédiant aux Illustres Seigneurs Curateurs de l'Académie de Lausanne, qui l'honorèrent du présent d'une très belle Médaille.

La Littérature Angloise, à laquelle M. ROSSET s'atachoit, fournit à sa piété l'occasion d'exercer son zèle contre le libertinage des prétendus Esprits forts : Ce qu'il fit par la traduction Française, qu'il donna au public, des Mémoires & dernières heures de *Jean WILMOT* Comte de *Rochester*, publiés en Anglois par le Docteur *Gilbert BURNET*, & par celle de l'Oraison funèbre prononcée après la mort de ce Lord par *Robert PARSONS* A ces deux pièces, bien propres à ramener les libertins de leurs égaremens & à prémunir contre leurs sophismes les personnes qui auroient quelque disposition à se laisser ébranler par les faillies pétillantes de ce que l'on nomme le bel esprit, notre savant Professeur ajouta, de la façon, des

pensées générales sur le Déisme, où, sans approfondir la nature de ce système d'impieté, il en attaque les dehors, & fournit aux Lecteurs qui pourroient se laisser séduire, & qui ne sont pas en état de suivre de longues discussions, de courts préservatifs contre ses malignes influences, en élevant contre lui, par des pensées générales, les plus violens préjugés. Il dédia à son Vénérable Père l'Édition de ces trois pièces, qui furent imprimées à Zurich en 1743.

Il est rare qu'avec des talens distingués pour l'éloquence de la Chaire, l'on voie réuni, en une même personne, celui de l'érudition dans un genre de Littérature aussi peu suivi de nos jours, que l'est la Littérature Orientale. Elle fit les délices de M. ROSSET, dont le mérite à cet égard fut si bien connu, que le 31 Mai 1743 LL. EE. nos Souverains Seigneurs le déclarèrent Professeur extraordinaire aux Langues Orientales, en le désignant Suppléant de la Chaire Hébraïque dans cette Académie, dont il devint aussi Membre honoraire. Ce ne fut pas tout: L'an 45. la Chaire d'Hébreu de l'Académie de Berne étant devenue vacante, il fut invité par une Lettre honorable, que LL. EE. lui adressèrent, à prendre part à la dispute publique, qui

devoit se faire pour remplir ce poste, non que l'on crut que M. ROSSET put se résoudre à le demander, attaché come il l'étoit à sa parenté & à ses amis de Lausanne; mais on vouloit avoir dans cette dispute un Acteur distingué, sur le mérite duquel on put mesurer celui des aspirans: On vouloit fixer ainsi le degré d'habileté que devoit avoir, ou dont devoit le plus aprocher, celui des compétiteurs à qui la Chaire pourroit être conférée. Il remporta de cette dispute un don gracieux de LL. EE. lequel, tout considérable qu'il étoit en lui même, le fut plus encore par les témoignages honorable dont il fut précédé; l'illustre Sénat Académique ayant dit dans son rapport à LL. EE. que M. ROSSET avoit relevé l'honneur du Pays de Vaud, dans ce genre d'exercice, dans lequel, en éfet, pendant très longtems, il n'y avoit pas eû occasion de voir paroître des Sujets de nos contrées; l'illustre & immortel *George POLIER*, dont nous chérirons & respecterons à jamais la mémoire, ayant été fait Professeur en Hébreu de l'Académie de Lausanne, déjà dès le commencement du Siècle, poste qu'il a honoré pendant cinquante sept ans.

Dans la dispute dont je viens de faire
mention,

mention, M. ROSSET eut occasion de déployer un grand trésor de conoissances de philologie & de critique sacrée : Région vaste, dans laquelle il faut avoir beaucoup voyagé, pour être profond Théologien; aussi le regarda-t-on dès lors comme très propre à remplir une Chaire de Théologie; enforte que, deux ans après cette dispute, en 47, le poste de premier Théologien de l'Académie de Berne étant à remplir, LL. EE. sur l'indication que l'illustre Sénat Académique leur fit de son propre mouvement, déclarèrent M. ROSSET éligible pour ce poste, sans dispute: C'étoit, pour ainsi parler, le marquer une seconde fois, pour une des Chaires de Théologie de Lausanne, qui aussi, devenue vacante en cette occasion, par l'avancement de M. le Professeur SALCHLI à celle de Berne, fut conférée à M. ROSSET le 14. Février 48. sur le raport d'une Dispute, à laquelle, tout dispensé qu'il en étoit, il avoit voulu prendre part. Il fut donc apellé à remplir à Lausanne la place de ce digne premier Théologien de Berne; qui conservant, j'en suis sûr, le tendre souvenir de la relation de Collègue, qu'il a soutenue avec nous, & dont nous n'avons point oublié les douceurs, & pour

son Successeur les sentimens qui le lui avoient ataché, a mêlé ses regrets aux nôtres sur la perte que nous avons faite.

M. ROSSET entra en fonction de sa nouvelle Chaire par un Discours *sur la nature du vrai zèle* ; il n'avoit, pour en doner une juste idée, qu'à représenter celui dont il étoit animé lui même, & par lequel il s'est fait conoitre constamment.

L'an 49. il fut élu Recteur de l'Académie, pour la première fois. Durant ce Rectorat de trois années, nous avons oui de sa bouche ces Discours graves, pleins de force & d'onction, respirant la piété, le zèle pour la gloire de Dieu, pour l'honneur de la Religion, l'amour de la Patrie, la plus tendre affection pour ses Disciples, pour ceux qu'il consacroit au St. Ministère par l'imposition des mains; donant aux uns d'utiles avis pour leurs études, aux autres les plus sages & les plus pieuses directions pour l'exercice du Ministère sacré: Discours que nous avons la satisfaction de pouvoir lire dans le Recueil qui en fut réimprimé il y a six ans, & dont la première Edition fut dédiée à LL. EE. qui, par le don d'une seconde Médaille honorèrent le mérite de ce Théologien.

En 1761. il succéda à feu M. le Professeur DE MOLLIN DE MONTAGNY dans

la fonction de Président Eclésiastique de la Direction des Ecoles de Charité établies à Laufane dès l'an 26. Il falloit à M ROSSET, ainli qu'à son digne Prédécesseur, une place come celle là, à côté de M. SEIGNEUX *De Corvevon*, Président Séculier de la même Direction, pour faire avec lui le concert le plus beau & le plus touchant de bienfaisance envers la jeunesse indigente, en assurant à celle-ci, avec une éducation Chrétienne, des ressourcs contre la misère temporelle, & contre les dangers de corruption qu'elle traîne ordinairement à sa suite. Que de douceurs pour une ame faite come la sienne ! Je voudrois pouvoir le dire avec cette énergie, avec laquelle il exprimoit ce qu'il sentoit, toutes les fois qu'il avoit occasion de parler de cet institut, de quelque nouvelle vue, de quelque nouveau moyen, qui put répondre à l'activité du zele qui l'animoit.

Il est une Société que le desir de propager la foi Chrétienne a consacrée, qui, semblable à l'arbre de l'Evangile, foible petite & resserrée dans son origine, s'est vue dans la suite fortifiée, agrandie, & étendue fort au loin. En Angleterre, dans ce Pays où l'on n'opose aux erreurs & au libertinage de l'esprit, que les armes de

la conviction, c'est là même qu'est le centre de cette Société, le siège de son principe actif, & du sentiment de tout ce qui peut être aperçu de propre à féconder ses intentions. L'éducation Chrétienne d'une Ecole de Charité, objet des plus tendres soins de nôtre pieux Théologien; les Ouvrages dont je viens de parler; tout cela avoit un raport trop intime avec l'acroissement du Christianisme, pour ne pas attirer à M. ROSSET l'attention de cette Société formée pour la propagation de la foi, qui aussi le reçût au nombre de ses Membres. Peu de tems après, il eût une nouvelle occasion de répondre à l'honneur de cette association, d'une manière digne de sa piété, en combatant le monstre de l'Irréligion, qui se reproduisant sous une nouvelle combinaison des formes qu'il a toujours prises, parut il y a deux ans, sous le nom de *Dictionnaire Philosophique Portatif*. Par des coups secs & vifs, redoublés & variés, selon les divers élans que faisoit chacune des têtes de cette Hydre infernale, il l'a jettée dans un état d'étourdissement, d'où elle ne peut se réveiller, qu'avec le sentiment de cette nouvelle défaite.

Il seroit digne du zèle d'un vrai Théologien de rassembler toutes les pièces fu-

gatives de cet excellent Professeur ; en particulier celles qui ont paru en forme de Thèses, sous les noms de ses Disciples, qui les ont soutenues dans des disputes publiques, sous sa présidence. Ce Recueil offriroit un Corps de Théologie, qui seroit vû dans une exposition simple, mais pleine de force & d'onction, avec une admirable précision, jointe à l'élégance & à la pureté de stile de la Langue Latine que M. ROSSET parloit avec grace & facilité. Come ces Thèses montrent qu'il favoit se resserrer, les leçons que ses Disciples entendoient de sa bouche, donoient aussi à conoitre la fécondité de son génie, & qu'il possèdoit toutes les ressources du raisonnement, de l'érudition & de la critique sacrée; que son esprit & son cœur étoient nourris d'un suc abondant de piété & de science des choses divines.

Ce ne fut pas à l'auditoire seulement qu'il instruisit ses Disciples; come il les aimoit tous, come il n'en étoit aucun qui ne le regardat come un Père, & que lui même ne traitat come un Fils ou un Ami, les entretiens familiers où il les admettoit, avec cette affabilité & cette bonté qui faisoient la base de son caractère, nourrissoient dans leurs âmes les sentimens les

plus tendres & les plus respectueux pour sa personne, y faisoient naître ou y fortifioient le goût, & chez plusieurs d'entr'eux, l'ardeur pour l'étude des saintes Lettres, & des Sciences qui s'y raportent. Quel comerce en éfet que le sien ! Je suis dilpensé de l'exprimer : Vos cœurs vous le disent bien mieux que ne peut le faire le Discours, à vous, Messieurs, qui avez avec moi goûté les douceurs de sa fréquentation, dont le souvenir vous cause encore à cette heure le plus vif saisissement. Quel n'a pas été, & quel n'est pas peut être en ce moment, celui d'une Épouse chérie, de sa famille, de ces chers enfans, dont il faisoit les délices, & dont une partie ont reçu come une seconde existence de ce Père tendre, qui par une industrie infatigable, & par la plus grande sagacité, a mis, pour ainsi dire, la nature entière à contribution, pour suplérer au défaut de l'onie qu'elle leur avoit refusée ? Leurs mains tracent sur le papier les signes des mots & des choses ; leurs gestes intelligibles & aisés expriment avec grace & naïveté les idées nettes & vives de leurs esprits naturellement pénétrants, & sont les interprètes des sentimens les plus nobles & les plus purs : Le plus beau des Arts qui ont raport à la vue est connu d'eux &

cultivé jufqu'à une grande perfection: Les fons articulés fortent de leurs bouches, bien qu'ils n'aient pû avoir aucune expérience des fons: Peu de paroles à la vérité, font employées, & feulement pour désigner les chofes les plus utiles; pour nommer les perfonnes avec qui ils ont occafion de comerger, & envers qui les procédés les plus décens, avec la politeffe la plus engageante, montrent que fi chez eux la nature eft en défaut d'une part, ce n'eft que pour y déployer plus de richesses de l'autre.

La vigueur de l'efprit & la vivacité du caractère cachotent en M. ROSSET une compléxion affez délicate, qu'on n'eut point foupçonné à l'entendre difcourir, à le voir agir & s'ocuper non feulement de fes fonctions de Profefleur, du Rectorat de l'Académie, (qui lui fut conféré l'Année dernière pour la feconde fois,) de la direction des Ecoles de charité; mais encore de tant d'autres chofes auxquelles fon cœur bienfaifant le portoit à s'employer, pour l'avantage de l'humanité, pour le bien de la Patrie & de l'Eglife, pour obliger fes Amis. On lui eut cru la fanté affez vigoureufo, fi lui même n'eut avoué quelquefois, qu'elle étoit chancelante, & que

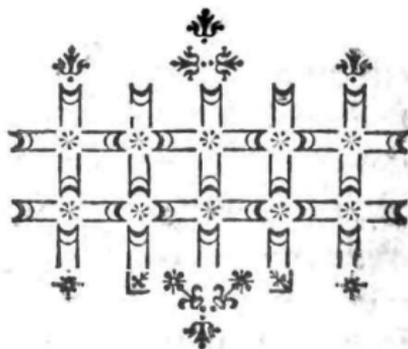
des douleurs de tête l'assiégeoient assez fréquemment. Il s'en plaignit le 20 Mars, bien que ce jour même, il fit visite pastorale, ou plutôt paternelle, à un de ses Disciples, qui étoit dangereusement atteint de la fièvre maligne; & qu'aussi il passât la soiréé jusqu'à huit heures dans une Société Littéraire, où, la conférence étant tombée sur l'éducation convenable aux Cultivateurs, aux Artisans, & aux Journaliers, il parla avec beaucoup d'intérêt & de feu, des soins à prendre, pour leur former le cœur à la Religion & à la vertu, en leur faisant apprendre des morceaux choisis des Stes. Ecritures, & des Pseaumes en particulier. C'étoit un fleuve d'expressions animées de la plus ardente piété, lequel sembloit, à la fin de son cours, grossir & s'étendre, pour entrer dans l'Océan de la Sagesse éternelle, pour y aller rendre ce tribut de louanges immortelles au Père de l'éternité. Au pied de son Trône étoit déjà le dépôt des vertus qui atendoient là cet homme si digne de nos regrets. Au sortir de la conférence, il fut subitement acablé par la funeste épidémie, qui a frappé cet hiver dernier de si rudes coups, tout autour de chacun de nous. Dès ce moment fatal, son tempérament fut trouvé sans ressources contre

cette maladie cruelle & traitresse, qui au cinquième jours, le 25 Mars, acheva de le consumer, & mit fin à une vie, assez longue pour lui, puis qu'il l'avoit si bien employée; mais trop courte pour ceux qui le conurent. Vous le sâvez avec nous, vous qui futes ses chers Disciples, ses Enfans, ses Frères, ses Amis; & qui, au moment que vous aprites, que sa vie étoit en danger, sentiez vos chairs palpi-ter & frémir, & vos cœurs se déchirer, lors qu'on vous dit que vous ne le reverriez plus. Lisez ce qu'il écrivit pour vous, Messieurs: Ainsi vous le posséderez encore, du moins en partie. Puisâiez vous cependant vous relever de cette perte par un Successeur digne de le remplacer, à côté des chers & estimables Collègues (*) avec qui, jusqu'à sa mort, il a partagé le soin de vous instruire. En atendant, le Rctorat de cette Académie, duquel il soutenoit si bien la dignité, vient d'être confié au révérend & célèbre M. le Pro-

(*) M. JEAN SALCHLI, Professeur en Hébreu & en Théologie Catéchétique, fils de M. SALCHLI premier Théologien de Berne, & M. FRANÇOIS LOUIS DE BONS, qui étoit Professeur en Théologie polémique, & l'est présentement en Théologie positive, Successeur de feu M. JEAN PIERRE SECRETAN.

42 JOURNAL HELVETIQUE

esseur PAVILLARD (*) que je vous présente pour moderne Recteur, au nom & de la part du N. M. & T. H. Seigneur Baillif, & de la Compagnie. Il est superflu de vous exhorter, Messieurs, à revêtir avec nous, envers ce nouveau Chef, les sentimens qui lui sont dus. Recevez en, Monsieur & très Honoré Collègue, les assurances par ma bouche, & en même tems les signes de cette dignité : Puissiez vous y trouver autant de satisfaction que nous vous en souhaitons ! Puissions nous y contribuer selon l'étendue de nos desirs !



(*) Professeur en Belles Lettres, Successeur
de feu M. JEAN RODOLPHE DARNAL,



L E T T R E

*De Madame. de L... à son Fils écrite au
nouvel An.*

JE ne puis com^mencer cette Année, mon cher Fils, qu'en vous témoignant le desir que j'ai de vous voir parfaitement heureux. Quoique je m'occupe tous les jours de ma vie des moyens qui peuvent vous conduire au bonheur, il est des momens où ces soins ont quelque chose de plus doux, & celui ci est de ce nombre. Je repasse avec satisfaction les sujets de contentement que je crois avoir de vôtre conduite, & en écartant de ma mémoire ce qui ne cadre point avec mes esperances, je tache de ne voir que les progrès que vous avez faits vers la sagesse.

Je me rapelle surtout deux choses avec plaisir: Vôtre gout pour certaines singeries déplacées paroît avoir diminué; j'ose me flater que la raison & le comerce des honêtes gens, dont vous avez l'avantage de jouir de si bonne heure, acheveront cette Année de détruire dans vôtre main-

44 JOURNAL HELVETIQUE

tien jusqu'aux moindres vestiges de ces puérités. Il me semble aussi que votre amitié pour celui aux soins duquel vous êtes confié, a fait des progrès marqués : C'est un grand pas vers le bonheur, que de sentir combien vous devez à un home, qui vous sacrifie son tems & ses talens. Plus vous réfléchirez sur les obligations que vous lui avez, plus vous serez touché de reconnoissance, plus je vous verrai uni avec lui & par réflexion & par gout, & plus je me confirmerai dans l'heureuse espérance que vous ressemblerez un jour au portrait, que ma tendresse a crayonné d'un Fils, né pour le bonheur de sa Mère.

Mais pour le hâter, il ne faut pas rester au point où vous êtes ; il faut redoubler de courage & d'ardeur : On ne sauroit être trop tôt formé. Si votre âge vous empêche de voir où il faut chercher le bonheur, nous vous épargnerons les peines de cette recherche ; je vous conjure seulement de nous séconder, & de suivre des conseils, dont, de votre propre aveu, vous vous êtes tant de fois si bien trouvé.

Ce que je desire principalement, c'est de vous voir plus attentif aux objets qui passent sous vos yeux. Dès que vous vous en ferez fait l'habitude, vous jouirez d'une nouvelle source de plaisir. Jusqu'à

présent, vous ne vous êtes guère occupé que de vous; acoutumé à n'écouter encore que vos desirs, vous croyez que pour être heureux, il n'y a qu'à les satisfaire, sans se mettre en peine des inconvéniens qui en peuvent résulter. Mais lorsque vous comencerez à réfléchir & à regarder autour de vous, vous changerez de sentiment & de système, vous mettrez votre bonheur moins dans vos plaisirs que dans la satisfaction des autres, vous paroîtrez vous oublier, & c'est alors que vous comencerez à être véritablement heureux.

Cette réserve, cet oubli aparent de soi même, est le seul sentiment qui distingue les homes des animaux; il est le plus délicieux qu'un Etre sensible puisse éprouver. C'est par là que son existence se multiplie, pour ainsi dire, autant de fois qu'il compte d'objets de son attachement & de sa bienveillance; c'est par là que je suis heureuse de tout le bien qui vous arive, & que ce qui vous rend content, me cause un très grand plaisir.

La bête, livrée à son instinct come à son seul guide, ne conoit que ses apétits, ne voit & ne combine que ce qui lui paroît convenir pour le moment. Toûjours maitrisée par ses besoins, obéissant sans cesse à ses desirs, elle ne soupçonne seule-

ment pas qu'ils puissent être nuisibles à quelqu'un ; elle n'a jamais su compter l'existence des autres pour quelque chose. Voilà l'image de l'homme qui ne voit que lui , qui s'isole au milieu de ses frères , & qui renonce pour sa part au plus beau privilège de l'humanité , celui d'être heureux les uns par les autres.

Comencez , mon Fils , avec cette année de jouir de cette prérogative. Consultez dans toutes vos actions le plaisir & le bonheur de vos semblables , avant de songer au vôtre , & vous verrez combien vous serez plus constamment heureux d'avoir sacrifié vos fantaisies & même des biens réels aux personnes qui vous sont chères. Je ne vous parle , ni de votre Père , ni de moi , malgré les droits que nos bienfaits nous donent à votre attachement ; mais je voudrais que sensible aux attentions de tous vos Amis , depuis moi jusqu'à votre Laquais , dont la patience & la bonne volonté ne vous doivent point échaper , vous ne fussiez occupé que des moyens de leur prouver par votre douceur , par votre reconnaissance , par votre sensibilité à ce qui les regarde , combien vous êtes touché de ce qu'on a la bonté de faire pour vous.

Celui qui ne songe qu'à lui , devient

nécessairement malheureux ; il n'intéresse l'amitié ni la compassion de personne : Bientôt il reste abandonné & seul, & dans les plus grandes extrémités, il trouve à peine sur qui s'appuyer. Mais lorsque vous aurez appris à compter les autres avant vous, vous éprouverez que vous avez moins travaillé pour eux, que pour vous même ; & leurs soins, dictés par la reconnaissance, vous dispenseront de vous mettre jamais en peine de ce qui vous regarde.

C'est dans ces sacrifices, & dans ces soins réciproques, que le Ciel a placé le lien le plus fort de la société, & la supériorité de l'homme sur ses autres créatures. Mais pour sentir le prix de ce bienfait, il faut considérer combien nous serions malheureux sans les avantages qu'il nous procure. Quel seroit en éset le sort d'un Être, réfléchissant & sensible, mais privé de prendre part aux peines de ses semblables, de leur communiquer les siennes, de doner & de recevoir des secours ? Les ténèbres de la mort seroient moins horribles que cette condition. On a du plaisir à arroser une plante qui souffre de la sécheresse, à ranimer une fleur mourante, à étayer un arbrisseau, qui cherche de l'appui ; le plaisir de secourir ses semblables n'est-il pas infiniment plus doux, plus no-

ble & plus satisfaisant ? Que pourroit-on penser de ceux, qui laisseroient périr un homme, au milieu d'eux, de faim & de misère, sans le soulager, & qui susceptibles des mêmes maux, ne sauroient se mettre à sa place ? Leur conduite seroit horrible parmi les barbares. Connoissez donc, mon Fils, le prix de l'humanité ; mettez principalement vôtre bonheur à secourir les infortunés, & n'oubliez jamais, que ce n'est qu'un effet du hazard, si vous n'êtes pas à la place de celui qui vous demande la charité, & si vous êtes assez heureux pour pouvoir alléger le poids de ses peines.

Bien loin de se refuser à la pitié & à la compassion, un cœur sensible met dans ces sentimens sa joie & sa gloire. Toutes les vues de l'Auteur de la nature tendent à la conservation & au bonheur des Etres, & l'homme jouit du privilège de le féconder dans ce grand & sublime ouvrage. Nôtre vocation est donc mal remplie, si en aspirant à nôtre bonheur, nous oublions celui des autres, & si nous négligeons un devoir que nous devons regarder come le plus beau de nos droits. Je suis &c.

PARIS le premier Janvier.

DISCOURS

DISCOURS

Sur l'inutilité des Etudes ().*

MESSIEURS,

QUAND on forme le hardi dessein de combattre des opinions reçues, rien n'est plus nécessaire que de savoir prendre son tems. S'il y a de la témérité à entreprendre un projet trop hardi, il y a de la prudence à le faire du moins à propos: Je me flatte, Messieurs, que vous conviendrez que je n'agis pas contre ce principe, en essayant de défendre aujourd'hui, ce qui auroit été regardé autrefois comme un Paradoxe insoutenable: *Il ne faut pas faire étudier les Enfans*: Ou, pour exprimer ma proposition avec les graces de la Poésie,

D

(*) Ce Discours, & celui qui suit, ont été prononcés par deux Ecoliers aux Promotions publiques du Collège de cette Ville, faites le mois dernier. Le sujet qu'on y traite est assez intéressant, surtout vu les circonstances présentes, pour nous déterminer à leur donner une place dans nôtre Journal.

*Je trouve que l'Etude est le plus sûr moyen
De gater la jeunesse & de n'avancer rien.*

REGNARD.

Vous n'ignorez pas, Messieurs, que je ne suis pas le seul, qui ait pensé que le tems étoit venu de développer cette vérité si utile à l'espèce humaine. Un Auteur célèbre, redoutable ennemi des Lettres, a tenté de deffiler les yeux d'une Assemblée de Beaux Esprits en titre, sur l'inutilité & les dangers de la Science; ne puis-je pas espérer, en marchant sur ses traces, de mériter les suffrages de toute l'aimable jeunesse, qui m'écoute. Si je ne réussis pas à convaincre les personnes respectables, devant qui cette cérémonie me procure l'honneur de parler, leur indulgence me rassure. Elles sont trop amies de la vérité, pour ne pas saisir les occasions de la faire paroître, & c'est lorsqu'on compare les raisons de part & d'autre, qu'elle brille dans tout son éclat. Je ne désespère pas de voir se ranger hautement à mon parti la foule de ceux, qui sans réduire ma Doctrine en système, la pratiquent avec un soin, qui vaut mieux que tous les plus beaux discours. Ce sont leurs Argumens que je vais rapporter: Si je

fors victorieux de ce combat, c'est à eux que j'en attribuerai toute la gloire.

L'homme est né pour l'action, & le savant qui palit sur ses livres, raisonne beaucoup & agit peu. Il me semble, Messieurs, entendre le sage SOCRATE parlant ainsi aux partisans outrés des Etudes stériles : „ A quoi bon ces amas de phrases „ inutiles, dont vous acablez les jeunes „ & débiles cerveaux ? Que leur importe „ ces éfrayantes compilations, enflées de „ mots & de riens, ces récits empoulés „ de faits dignes d'un éternel oubli ; cette „ grave étude des sillabes & de leurs différentes combinaisons ? Citoyens du „ Monde, Membres d'une seule famille „ répandue par tout, nous naissons pour „ vivre avec les hommes ; voilà le livre „ qu'il faut étudier, pour concourir selon „ nos forces au bonheur comun ; voilà „ l'étude que je vous recomande.

Ainsi parloit le vieux SOCRATE au Peuple d'Athènes ; mais les SOCRATES modernes, adressant la parole à la multitude des esprits légers, ont poussé l'argument beaucoup plus loin ; & je n'ai garde de négliger leurs décisions, si favorables à ma Thèse :

*La République a bien à faire
De gens , qui ne dépendent rien :
Je ne fais d'homme nécessaire*

Que celui dont le luxe épand beaucoup de bien.

LA FONTAINE.

Par conséquent point d'occupation, qui mérite d'être ainsi nommée, que celle qui tend directement à en aquerir : Tous les autres objets de nôtre application sont inutiles : Et la seule leçon à donner aux jeunes gens est celle d'un fameux Satirique :

*Veux tu voir tous les grands à ta porte courir ?
Dit un Père à son Fils , dont le poil va fleurir ;
Prends moi le bon parti ; laisse-là tous les livres.
Cent francs au dernier cinq , combien font-ils ?
Vingt livres.*

*C'est bien dit , va : Tu fais tout ce qu'il faut savoir
Que de biens , que d'honneurs , sur toi s'en vont
pleuvoir ?*

DESPREAUX.

J'admire la sagesse de cet ancien Roi d'Égypte , qui blamoit jusqu'à l'invention des Lettres de l'alphabet. Il n'y auroit rien à dire à cela , si l'on pouvoit commercer sans leur secours. Au tems heu-

reux du siècle d'or, il n'y avoit point de science. C'est l'oisive légèreté des Grecs, qui inventa tous ces moyens admirables de tourmenter l'esprit; car enfin, après avoir bien travaillé, qu'en revient-il à ces Martires de la science? Depuis la Théologie, jusques à la Grammaire, en est-il une seule qui raporte aucune utilité réelle à celui qui s'y applique. Jugez en par cet axiome incontestable :

*Il n'est, chers Citoyens, rien tel que d'amasser
Et c'est par s'enrichir que l'on doit comencer.*

HORACE,

Quel profit en revient-il à la Société ? Parmi cette foule de gens, qui ont consacré leurs veilles à des recherches pénibles, combien y en a-t-il qui aient fait des découvertes utiles à l'humanité? Je soumets avec confiance la décision de ce doute au jugement des génies subtils, qui savent tout sans avoir rien appris.

Et pour me rapprocher des Enfans, le bel avantage, lors qu'après quelques années d'étude, ils auront appris de LA FONTAINE à parler lachement; lors qu'ils auront puisé dans ses Fables des leçons de la plus basse flatterie, d'inhumanité, d'in-

justice, de satire, d'indépendance; au lieu d'y prendre les vertus opposées, que l'Auteur a voulu inspirer; lorsque les études, destinées à les rendre gens de bien, en auroit fait autant de monstres dangereux? car j'ai eu tort de dire que les études sont tout a fait inutiles; l'Amour propre y trouve admirablement de quoi se satisfaire. S'il est vrai que tous les plaisirs viennent de l'imagination, ce n'est pas peu de chose que de se croire un grand personnage. Voyez un Ecolier, qui vient d'achever ses Classes; heureusement c'est un oiseau rare parmi nous; le voilà devenu dans son opinion un humaniste profond. Plus avancé en âge, a-t il tiré de son cerveau quelques méchans vers, il s'assigne à lui même une place distinguée sur le Parnasse. A peine est il entré dans les sentiers épineux de la Jurisprudence, qu'il se croit capable de donner des Loix à l'Univers. Il fait les noms du Digeste & du Code; il a entendu que c'étoient des volumineux assemblages de Comentaires, de Gloses, de Citations: Le voilà en état de persuader au vulgaire, qu'un tel art, en aparence si difficile, est ce qu'il y a de plus important & de plus beau.

Dans quels écarts un si mauvais guide ne jette-t il pas les homes, lors qu'ils sont

entrés dans le Monde? La Philosophie même ne les garantit pas de ces maux. Excepté nous, disent-ils fièrement, quand ils sont devenus les Sectateurs, excepté nous, personne n'a raison. Ecoutez les discourir: Le Soleil, la Lune, les Etoiles, les Globes les plus éloignés come les plus prochains, tous ces vastes corps leur sont conus, come s'ils les avoient mesuré avec le compas. Ils rendent raison de tous les mystères de la Physique. On croiroit qu'ils sont les Secrétaires de la Nature: Mais, cette habile ouvrière se moque de leurs conjectures: Eux mêmes montrent assez par l'étrange variété de leurs opinions, qu'ils n'ont aucune conoissance certaine.

Séduits par leur vanité, on les voit devenir Théologiens, tandis qu'ils n'étoient faits que pour être Poètes; établir leurs opinions come autant de Dogmes nouveaux lors qu'ils censurent tous les systèmes; tomber dans tous les inconvéniens de la superstition, lors qu'ils disent n'avoir d'autre but que de la détruire. Non, il n'est point de maux que la science ne cause; & pourquoi la chercherions nous?... Mais.... évitons les déclamations elles seroient déplacées dans ma bouche; d'ailleurs, elles ne plaisent pas également à tous.

Quelle espèce d'hommes que les érudits :
Abstraits, dédaigneux, ils contemplent
toujours les autres du plus haut de leur
esprit. Ils croient posséder tout le mérite
possible & ils ne l'auront jamais.

*Dieu nous garde d'être Savans
D'une science si profonde.
Les plus Doctes le plus souvent
Sont les plus fotes gens du Monde.*

Après tout, Messieurs, si l'orgueil est
ainsi le fruit de leurs travaux, ne méritent-ils pas un peu les maux qui les aça-
blent. Est-ce à tort :

*Que la science pauvre, afreuse & méprisée,
Sert au Peuple de fable, aux plus grands de risée.*

Qu'on leur acorde tous les avantages
qu'ils recherchent, des talens distingués,
une science profonde, des manières agréa-
bles : Qu'ils aient enrichi l'humanité des
plus belles découvertes ; que la renommée
ait porté leur nom par tout, où il y a
des homes civilisés : Pour récompense de
leur travail, ils recueillent tous les maux
de l'envie. Croyons en un Auteur, qui
fit un Livre exprès sur les malheurs ata-
chés à la Littérature : Croyons en ceux
qui ont couru, ou qui courent encore

cette carrière. Depuis le divin HOMERE, jusques au plus excellent Auteur de nos jours (je n'ai garde, Messieurs, de décider quel est celui qui mérite ce titre,) tous ont gémi sous les coups d'une multitude de ZOILES acharnés à les perdre.

Je ne vois pour eux qu'une seule consolation : Ils échaperont, plus long-tems aux injures de l'oubli & des tems. Celui qui est persécuté par les homes, est sûr de ne pas languir dans l'obscurité.

Enfin, Messieurs, chez les Peuples simples & vertueux, chez les Germains, la seule institution stable étoit les exercices, relatifs à la force du corps & à la discipline militaire.

Les Enfans des Spartiates étoient censés appartenir à la Patrie, bien plus qu'à leurs Parens. Soumis à des surveillans austères, marchant toujours à pieds nuds ; couverts d'un simple manteau, qui leur servoit à la fois d'habit pendant le jour, & de couverture pendant la nuit ; ils avoient un corps sain, vigoureux, capable de supporter les plus grands travaux. C'étoient plus que des *Emiles*. Aussi aucune Nation n'évita mieux le reproche de cultiver les Lettres. Jamais Sparte ne produisit un Savant. Mais aussi point d'Artistes parmi eux, point de Luxe, point de Commerce. Les Spartiates dansoient

précisément de la même manière qu'ils alloient au combat. Je conviens, Messieurs, que c'est ici un inconvénient du système, que j'ai entrepris de défendre. Mais quel système en est exempt ? On voudroit bannir les études & conserver les beaux Arts. Jusques ici ils ont été inséparables. Les Peuples énemis des Lettres sont toujours retombés dans la barbarie & dans l'oppression. Je ne doute pas que l'on ne trouve le moyen de séparer deux choses, si opposées, suivant le gout qui emporte aujourd'hui tous les suffrages, amasser & jouir ; c'est un abrégé de morale comode, qui opérera à la fin ce changement,

*L'argent, l'argent, dit-on, sans lui tout est stérile
La Vertu sans argent est un meuble inutile.*

* * *
* *
*



A P O L O G I E

DES BONES ETUDES.

MESSIEURS!

QUI auroit cru que dans une Cérémonie consacrée a encourager parmi nous la culture des Lettres , dans une assemblée de personnes respectables & éclairées , qui font profession de les protéger , il se trouvat quelqu'un qui entreprit de les décrier ? Il est donc vrai que la science a dans son propre sein les plus dangereux ennemis , a qui elle fournit des armes contr'elle même. Mais ne perdons pas courage , elle trouvera aussi des défenseurs. L'homme porte au fond de son cœur le desir de conoitre , & il est facile de lui montrer que sans la culture de l'esprit , il tomberoit bientôt dans la barbarie. La vérité , qui est la lumière , sa perfection , & son bonheur est entre les mains de la science ; c'est à elle à qui il est réservé de la découvrir à ses yeux. Formons nous donc de bonne heure à aquerir un bien si nécessaire , & malgré les clameurs des esprits superficiels , consacrons

les premières années de nôtre vie à ce qui peut en assurer le bonheur pour l'avenir.

Laiſſons dire les sots le ſavoir a ſon prix.

LA FONTAINE.

Il eſt la ſource des bones mœurs & de la ſageſſe, l'appui de la ſociété dans les familles, dans l'adminiſtration publique, dans la paix & dans la guerre.

J'avoue, Meſſieurs, qu'il eſt des ſavans peu eſtimables, dont on a pris ſoin de vous faire un portrait, qui n'eſt pas flaté. Mais, en cenſurant les abus, gardons nous de condamner un uſage raifonnable. Il ſemble que c'eſt aſſez ordinairement l'écueil où vont échouer les beaux eſprits de nos jours, & cependant ce ſeroit une injuſtice, que d'attribuer ce défaut à la ſcience. Ecoutez là deſſus la déciſion du plus illuſtre Magiſtrat de France, qui a prouvé par ſon exemple le prix inéſtimable des bones études, & leur influence néceſſaire ſur le bonheur des Etats. „ Il eſt un art ingé-
 „ nieux, dit-il, qui augmente les forces
 „ de la nature, & qui donne une heureuſe
 „ fécondité, qui nous met en pleine poſſeſ-
 „ ſion de nôtre raifon, & qui ſemble
 „ nous la donner, une ſeconde fois, en
 „ nous aprenant à ſ'en ſervir. Par cet
 „ innocent artifice, on a vu des génieſſ

„ médiocres & comuns furpaffer les génies
 „ supérieurs. C'est qu'une heureuse édu-
 „ cation leur avoit appris des l'enfance à
 „ mettre à profit tous les momens de leur
 „ attention & leur avoit inspiré le gout
 „ de la vraie & folide science.

Rien ne me feroit plus facile que de multiplier ici les autorités ; mais l'immortel DAGUESSEAU , que je viens de citer , éclipseroit toutes les autres ; il vaut mieux examiner en détail les raisons , éblouissantes peut être mais peu folides , que l'on avance contre les bones études.

*L'home est né pour l'action , dites vous ;
 & étudier ce n'est pas agir.* Etudier c'est apprendre à penser ; & qu'est-ce que la vie active d'un home , qui ne pense point ? Je ne prétends pas faire ici l'apologie de l'étude des langues en particulier. L'abondance de mon sujet exige que je m'en tienne à des vues générales. Je dirai seulement en passant , qu'un esprit judicieux & attentif remarquera bientôt une liaison intime entre les idées & les mots , qui les expriment ; enforte que les conoissances d'une Nation ont quelque rapport avec la richesse de la langue qu'elle parle. S'il en est de même de chaque home en particulier , on aura tort de blamer ceux qui cherchent à orner la mémoire des enfans de

mots & de phrases , dont ils apprendront par l'usage à se servir à propos. Et pour prouver ma conjecture par des argumens moins relevés , où est le principal mérite de ceux qui ataquent le plus vivement l'étude des mots ? Dans de jolies phrases apprises dans une brochure élégante , dans quelques mots aventuriers qui paroissent subitement sur l'autorité de quelques beaux esprits éphémères , & qui partagent le sort de leur Auteur.

En vain déclame t-on contre l'étude de l'histoire : Cette source féconde de connoissances pratiques , qui dévelopent à nos yeux tous les replis du cœur humain , a des charmes qui captivent même les esprits les plus légers. *Citoyens du monde , membres d'une même famille répandue par tout , nous naissons pour vivre avec les homes.* Apprenons à les conoitre , étudions leurs vices afin de les éviter , leurs vertus , pour les faire servir à nôtre conduite , leurs usages , leurs mœurs , leurs établissemens sages & bien réglés , leur administration publique pour les consacrer au bonheur de la société. Heureux habitans d'un Pays , qui jouit de tous les avantages désirables , apprenons des Romains à aimer la Patrie. Biens , repos , vie , gloire même , amis , parens , enfans , ils étoient prompts à sacrifier tout

pour conserver le bien qu'elle affuroit. Membre d'un Peuple libre, aprenons d'eux à chérir la liberté : Qui fera pénétré de ces beaux sentimens ne fera pas un Citoyen oisif & inutile. Je l'avouerai , Messieurs ! Je sens toute la force des raisons que l'on met dans la bouche des Socrates modernes. L'interrêt, le luxe, le plaisir, les charmes de la jeunesse, voilà des attraits puissans. Dans le doute, où peuvent jeter les raisons qui se présentent de part & d'autre, il semble qu'il faudroit saisir un sage milieu. Amasser & jouir, que ceux là se chargent de ce soin, qu'un gout plus délicat, des circonstances favorables, mettent à même de faire un si beau choix. Penser & agir sagement, éclairer son esprit par des bones conoissances, former son cœur à la vertu, donner à la Patrie des Magistrats éclairés & intègres, à l'Eglise des Ministres vigilans & fidèles, que ce soit le partage des ames singulières, qui sont encore retenues par l'ancien préjugé. Que les premiers acumulent des tréfors, qu'ils jouissent de tout l'éclat qui accompagne les richesses; que d'autres pensent pour eux, que d'autres remplissent à leur place les devoirs d'un Citoyen. Mais par une compensation équitable, qu'ils consacrent une partie de leurs richesses à encourager ceux

qui doivent tenir leur place par tout où il y aura quelque difficulté, & que contents de leur sort, ils ne portent pas dans toutes les affaires les vues qui résultent de leur axiome favori,

*O Cives, Cives, quærenda pecunia, primùm
Virtus post nummos.*

HORACE.

Quelque sùre, quelques raisonnables que paroissent ces vues, on ne sauroit les appliquer à tous les cas.

Mais, il est à craindre que cet arrangement ne rencontre bien des difficultés. On multiplie les acufations contre les sciences; On dit qu'elles produisent la présomption & l'opiniâtreté. C'est come si on soutenoit que la Religion forme les Athées. C'est les demi-savans, come aujourd'hui tout le monde veut l'être, ce sont les études superficielles, qui sont la source de ces maux que l'on exagère. Un écolier sortant de ses Classes, un Poète formé en dépit d'APOLLON & des Muses, voilà des exemples qu'on nous propose avec emphase, come autant de preuves; il est vrai que les originaux de pareils portraits ne sont pas rares; mais en parlant ainsi, on
pensoit

pensoit renverser la science, & on parloit pour elle. On nous a peint sans fard ses plus dangereux énemis. Penſer peu, parler de tout, ne douter de rien, n'habiter que les dehors de son ame, ne cultiver que la superficie de son esprit, avoir quelquefois un tour d'imagination agréable, être né avec le talent équivoque d'une conception prompte, & se croire par là au dessus de la réflexion; voler d'objets en objets, sans en approfondir aucun, cueillir toutes les fleurs & ne donner jamais aux fruits le tems de parvenir à leur maturité; c'est une peinture naive de ce qu'il plait à notre siècle d'honorer du beau nom d'esprit & de savoir. Tels sont presque toujours les esprits orgueilleux, par impuissance; dédaigneux par foiblesse; obstinés par ignorance; présomptueux par stupidité.

Qu'ils sont éloignés de ces ames fortes, pour qui les plus rapides progrès dans les sciences furent une école perpétuelle d'humilité. Rappelez à vos esprits, Messieurs, un DESCARTES, pour qui la première étude fut de se défier de ses forces & de douter de tout ce que la présomption, ou l'indolence des homes avoit consacré comme des principes certains. Il faudroit le pinceau d'un Orateur Philosophe, pour tracer

la route que suivit un grand homme, pour produire une révolution dans l'Empire de la Littérature; pour vous montrer comment après 40 ans d'études, de méditations, de voyages, de travaux, plus humble qu'au commencement de sa carrière, il n'avoit pas même assez d'orgueil pour affecter d'être modeste. La fureur de briller, qui séduit tant d'esprits médiocres, étoit bannie de chez lui par une noble indifférence pour la gloire; content de la mériter, il ne chercha jamais à en jouir.

Suivant cette sentence d'un ancien Poëte, qu'il avoit choisie pour sa devise: *Bene qui latuit, bene vixit*: Celui là vit heureux qui fait se cacher aux yeux des hommes. On conoit ce Sage de la Grèce, qui pour fruit de ses longues veilles avoit découvert qu'il ne savoit rien: *Hoc unum scio quod nihil scio*.

On nous objecte les maux attachés aux sciences; la médiocrité, & l'envie. Et que fait, contre les bones études, la méchanceté des mortels? Le vrai Sage fait augmenter ses revenus en diminuant sa dépense. Il est vrai, Messieurs, qu'il n'est pas aussi facile de se garantir du poison de l'envie, que de se mettre au dessus des besoins. Je conviens qu'elle a secoué ses serpens sur la vie de ceux qui

ont honoré leurs siècles ; mais je plains plutôt leurs injustes persécuteurs , qui n'échaperont à l'oubli , que pour être renvoyés à l'opprobre. Cependant come la vertu est beaucoup plus rare que les talens, nous convenons qu'il y a eu des grands homes qui ont été les victimes de l'oppression. Gardons nous d'empiéter sur les droits de la postérité. Ceux qui vivent encore & qui aspirent à l'immortalité sont soumis à son jugement. C'est à elle à flétrir les calomnieurs, à leur assigner le rang & la gloire qu'ils ont mérités.

Au reste , Messieurs , toutes les déclamations qu'on a faites contre les sciences & les savans n'ont aucun raport avec le sistème que l'on voudroit établir. Nous n'étudions pas pour parvenir à ce haut degré d'élévation , qui expose les homes à tous les traits de l'envie. Les personnes éclairées & respectables , qui desirent de voir fleurir au milieu de nous les sciences & les bonnes études , sont bien éloignées de vouloir en bannir l'abondance , le Commerce & les Arts. Ils voudroient que l'aisance & les richesses ranimassent le gout des connoissances solides , qui forment les Citoyens , les Magistrats , les Chrêtiens. Ils vou-

droient détourner les maux que causent le mépris des Lettres dans les Etats les plus opulens ; la décadence du gout, la fureur du libertinage, l'oubli de la Religion, la perte de la liberté.

On en est convenu, Messieurs, les enfans appartiennent à la Patrie. C'est pour elle qu'il faut les former. Sparte aqut & conserva cependant quelque tems l'Empire de la Grèce par la force & l'injustice : Athènes mérita celui de l'Univers, par l'urbanité de ses mœurs. Mais, que parle-je ici d'Empire & de Conquettes ! Ce n'est pas le point de vue sous lequel il nous convient d'envifager ces deux Républiques rivales. Les Lacédémoniens durent à une éducation grossière & trop sévère, cette rudesse de mœurs, cette dureté, cette crasse ignorance qui les distinguoit des autres Peuples de la Grèce. Athènes au contraire fut inspirer à ses enfans, par une éducation douce & savante, cette urbanité dans les mœurs, cette douceur dans le caractère, cet amour de la liberté, cette science sublime, qui l'immortaliseront pour jamais. Bien différent de LICURGUE, SOLON vouloit que l'éducation acoutumat les Citoyens d'Athènes à embrasser une vocation. L'oisiveté révoltante des Spartiates étoit punie par les Athèniens, come un crime. Cha-

que Citoyen quitoit son champ, son commerce, pour décider souverainement des affaires de l'Etat. Il sentoit alors l'usage précieux des conoissances qu'il avoit acquises dans la jeunesse. L'étude sublime de l'art de parler occupoit tous les Citoyens d'Athènes. Tous étoient Magistrats & tous avoient besoin de défendre avec force les droits de la Patrie. C'est par l'Eloquence que PERICLES triomphant de l'envie, introduisit dans Athènes les beaux Arts. L'éloquence de DEMOSTHENES arrêta les efforts d'un Prince puissant; seule elle exécuta ce que toute la Grèce réunie avoit effaié vainement. Le grand SCIPION partageoit son tems entre la guerre & l'étude. Les plus profonds politiques ont été éclairés & instruits. Quoi! dira-t-on, ces Héros si célèbres dans l'Histoire, se font-ils faits dans les livres? Non sans doute: Bien plus, j'avoue avec CICERON, qu'ordinairement la nature sans la science est capable de plus grandes choses, que n'est la science sans la nature. Mais il faut avouer, que si on ajoute à un heureux naturel, la lumière des conoissances honêtes, alors de cet assemblage il se forme presque toujours un génie merveilleux & accompli.

Je ne prétens pas, Messieurs, avoir réfuté tous les sophismes, que l'on a avancé contre les bones études. Je n'oserois me flater d'avoir persuadé la multitude, mais si l'on examine mes argumens & ceux que mon cher Condisciple vient de proposer, j'ai lieu de croire qu'on remarquera qu'i's confirment les uns & les autres ma proposition. Qu'il me soit permis de réunir mes vœux avec ceux de tous les bons Patriotes, pour que l'on voie le gout des bones études renaître & se fortifier au milieu de nous ! Que les soins paternels des Pasteurs & des Magistrats, qui honorent cette cérémonie de leur présence ne soient pas inutiles ! Que tous les Citoyens concourent à les féconder, en encourageant, en perfectionnant les établissemens déjà formés ; en favorisant, par tous les moyens que le zèle & l'opulence leur présente, ceux que l'on pouroit encore désirer ! Que les Parens, que toute la jeunesse, excités par le noble motif de l'amour & de la gloire de la Patrie, raniment leur application & leur ardeur ! Que les plus rapides progrès, soient le fruit de ce travail, & que la Génération future trouve en chacun de nous des Citoyens dignes de tous les biens que la Patrie nous procure, & dont le plus précieux est sans doute la Liberté.



A L M E T

C O N T R E.

*Sperat infestis , metuit secundis
 Alteram sortem bene præparatum
 Peñus. . .*

HORAT.

ALMET, *Dervis* préposé à la conservation de la sacrée lampe, qui brule sur le tombeau du Prophète, finissoit ses dévotions du matin & se relevoit de terre à la porte du Temple, lorsqu'il aperçut un home magnifiquement vêtu & acompagné d'une nombreuse suite, qui se mit à le regarder fixement, avec un œil où régnoit également la tristesse & la bienveillance, & qui sembloit épier le moment favorable de lui parler.

Le *Dervis* s'avance après un court silence, le salue avec cette dignité calme que l'indépendance donne à l'humilité, & le prie de lui dire ce qu'il a à lui apprendre.

ALMET, lui dit l'étranger, tu vois devant toi un homme que la main de la prospérité a plongé dans la misère; je possède à présent tout ce que j'ai désiré comme des moyens de bonheur, mais je n'en suis pas plus heureux pour cela, & il ne me reste plus de ressource pour le devenir. Je regrette le temps passé, parce-qu'il s'est écoulé sans que j'en aie joui, & comme l'avenir ne me présente rien que la vanité du passé, je ne saurois le désirer; je tremble cependant qu'il ne me soit enlevé, & mon cœur s'abat lorsque j'anticipe ce redoutable moment, où l'éternité engloutira le néant de ma vie, comme la mer fait la route d'un Vaisseau, & ne laissera pas plus de traces de mon existence, qu'il n'en reste du sillage d'un Navire, lorsque les vagues l'ont couvert; si tu as dans le trésor de ta sagesse quelque précepte, qui puisse conduire au bonheur, daigne m'en faire part; c'est le but qui m'amène ici; je n'osois te le découvrir d'abord, de peur que je n'eusse aussi peu de succès à cet égard qu'à tant d'autres.

ALMET écouta avec un air d'étonnement & de pitié les plaintes d'un être, qui devoit trouver dans sa raison un gage de l'immortalité; mais il revint bientôt à sa première sérénité. Levant ensuite sa main vers le Ciel,

je te comuniquerai, dit il, ô étranger, les lumières que je tiens du Prophète.

Un jour que j'étois assis sous le portique du Temple, seul & pensif, mes yeux s'égarèrent sur cette multitude qui fourmilloit autour de moi ; à la vue de cette fatigue & de cette sollicitude qui étoient si bien exprimées dans la contenance de tant de gens, je fus tout d'un coup vivement frappé de leur état ; malheureux mortels, dis-je, à quoi bon tant de mouvemens ? Si c'est pour vous procurer le bonheur, qui peut donc se vanter d'y parvenir ; le fin lin de l'Égypte, & les soies de la Perse procureroient elles à ceux qui en sont vêtus une félicité égale aux maux que souffrent les pauvres esclaves, que je vois conduire les chameaux qui sont chargés de ces précieuses marchandises ? La finesse du tissu ou l'éclat des couleurs feront-elles quelque impression agréable sur ceux dont la vue y est acoutumée, ou le pouvoir de l'habitude pourroit-il aussi de même rendre insensibles à la peine ceux qui ne vivent que pour traverser des déserts ? Sentiroient-ils moins le désagrément d'avoir toujours sous les yeux le spectacle de l'afreuse uniformité d'une plaine inculte, qui n'a point d'autres bornes que celle de l'horizon, dans laquelle ni le changement

de la Scène, ni la variété des images, ne diminuent jamais chez le Voyageur le sentiment de l'ennui & du péril; ou il est perpétuellement exposé à des tourbillons de vent, qui peuvent l'ensevelir dans les sables, ou à une soif que les plus riches voudroient pouvoir étancher aux dépens de la moitié de leurs biens. Ceux qui se parent de l'éclat d'un diamant héréditaire, gagnent ils par cette possession ce que perdent les malheureux qui les cherchent dans les mines, dont la vie est une privation des biens les plus communs de la nature, pour qui la révolution du jour & de la nuit est inconnue, qui gémissent dans d'éternelles ténèbres, & dont la vie n'est qu'une déplorable alternative d'insensibilité & de travail? Si ceux qui possèdent ne sont pas heureux dans la même proportion, que sont malheureux ceux qui fournissent à leur luxe, y a-t-il rien qui ressemble plus à un vain songe que la vie de l'homme, & s'il y a tant de différence dans la valeur de l'existence, comment seroit-il possible d'absoudre de partialité la main qui fait cette différence?

Tandis que mes pensées se multiplioient & que mon cœur brûloit au dedans de moi même, je sentis tout à coup les effets d'une influence céleste; les rues & la mul-

titude de la Mèque disparurent à mes yeux ; je me trouvai transporté tout à coup sur le penchant d'une montagne, & j'aperçus à ma main droite un Ange, que je reconus bientôt pour AZORAN le Ministre du reproche. Je fus éftrayé à sa vue ; je jettai les yeux en terre, & j'étois sur le point de le conjurer de ne se point irriter contre moi, lorsqu'il m'ordona de me taire. „ ALMET, me dit il, tu as con-

„ sacré ta vie à la méditation, pour te
 „ rendre capable de mettre par tes con-
 „ seils l'ignorance à couvert des écarts de
 „ l'erreur, & pour faire éviter à la pré-
 „ somption les précipices du vice ; mais
 „ tu as lû sans intelligence le Livre de la
 „ Nature ; il est derechef ouvert devant
 „ toi, contemple-le & sois sage.

Je me mis éfectivement à regarder, & je vis un enclos aussi beau que les jardins du Paradis, mais d'une petite étendue ; il y avoit au milieu une promenade de gazon, qui se terminoit à un désert inculte, au delà duquel on n'apercevoit que d'impénétrables ténèbres ; la promenade étoit ombragée par des arbres de toute espèce, couverts de fleurs & de fruits ; une variété infinie d'oiseaux perchés sur leurs branches faisoient rétentir l'air de leurs chants ; le gazon étoit émaillé de fleurs,

qui faisoient briller mille couleurs à l'œil, & qui embaumoient l'air du plus doux parfum ; d'un côté couloit un ruisseau transparent, qui faisoit un agréable murmure sur un sable d'or ; & de l'autre on voyoit des promenades & des berceaux, des fontaines, des grottes & des cascades, qui diversifioient la scène avec une variété infinie ; mais on en apercevoit les bornes.

Tandis que je contemplois dans le plus vif transport de délices & d'extase ce spectacle enchanteur, j'aperçus un homme qui se promenoit come à la dérobée tout le long de l'allée, les yeux baissés en terre, & les bras croisés sur sa poitrine ; il s'arrêtoit quelquefois come si quelque angoisse subite se fut emparée de lui ; la sollicitude & la terreur étoient également peintes dans sa contenance ; il regardoit tout autour de lui en soupirant, & après avoir considéré un moment le désert qui étoit devant lui, il paroissoit vouloir s'arrêter, mais il étoit bientôt entraîné plus loin par un pouvoir invisible ; cependant ses traits reprirent bientôt l'air d'une mélancolie tranquille ; il fixa de nouveau ses yeux en terre & s'avança come auparavant avec une répugnance visible mais sans émotion. Je fus frappé à son aspect, & j'allois demander à l'Ange comment il pouvoit se faire, qu'un

home environé de tous les objets capables de flater les sens fut malheureux ; mais il prévint ma demande en me disant : „ Le „ Livre de la Nature est ouvert devant toi ; „ considère & sois sage. “ Je regardai de nouveau , & j'aperçus une vallée entre deux montagnes stériles & escarpées ; le chemin étoit sans verdure & les montagnes ne donnoient point d'ombre. Le Soleil au Zénit bruloit par l'ardeur de ses feux , & le Printems y étoit inconnu ; mais cette vallée se terminoit à une contrée riante & fertile , couverte de bois & ornée de maisons. Au second coup d'œil , je remarquai dans la vallée un home maigre & nud , mais dont la contenance étoit gaie & la démarche active ; il tenoit ses yeux atachés sur le Pays qui étoit devant lui & paroïssoit vouloir courir , mais il étoit retenu par une force secrète , semblable à celle qui pouffoit l'autre ; je voyois quelquefois paroître tout à coup sur son visage l'expression de la douleur , & il s'arrêtoit de tems en tems , come si son pied eut été blessé par les épines qui étoient sur sa route ; mais sa gaieté reprenoit bientôt le dessus , & il poursuivoit son chemin sans montrer la plus petite aparence de regret ou de plainte.

Je me tournai derechef vers l'Ange ,

impatient de lui demander quelle étoit donc la source secrète du bonheur, dans une situation si différente de celle où l'on avoit lieu de se le promettre ? „ ALMET, „ me répondit-il, souviens-toi de ce que „ tu as vû & graves en la mémoire sur „ les tablettes de ton cœur ; souviens-toi „ que ce monde où tu es placé n'est que „ le chemin d'un autre & que le bonheur „ ne dépend pas de la route, mais du terme où elle aboutit ; c'est l'espérance ou „ la crainte qui forment toute la valeur „ de cette période de ton existence ; le „ malheureux qui souhaitoit de demeurer „ dans le jardin, & qui en considéroit les „ limites avec terreur, ne jouissoit de „ rien, parce qu'il étoit destitué d'espérance & qu'il étoit perpétuellement tourmenté par la crainte de perdre ce dont „ il ne pouvoit pas jouir ; il avoit si souvent oui le chant des oiseaux, qu'il n'en „ étoit plus touché, & les fleurs avoient „ trop souvent brillé à ses yeux, pour qu'il „ fut sensible à leur éclat ; le murmure „ du ruisseau ne pouvoit plus flater son „ oreille, & il craignoit de lever les „ yeux sur la perspective, de peur d'en „ découvrir les limites ; mais celui que „ tu as vû acablé de fatigue dans la vallée étoit heureux, parcequ'il regardoit

en avant avec espérance; il est donc
 peu important pour un passager sur
 cette terre, que sa route soit couverte
 d'épines ou de fleurs, s'il aperçoit qu'il
 approche d'une région en comparaison de
 laquelle les fleurs & les épines du dé-
 fert que nous habitons n'ont plus rien
 qui les distingue & sont aussi incapa-
 bles les unes que les autres de causer
 du plaisir ou de la peine. Osera-t-on
 après cela acuser la Sageffe éternelle d'u-
 ne distribution inégale? La vertu est la
 seule chose qui peut rendre tous les
 États heureux & sans laquelle ils sont
 tous malheureux; or la vertu est possi-
 ble à tous; souviens toi ALMET de la
 vision que tu as eue; que mes paroles
 soient gravées sur les tablettes de ton
 cœur; fers t'en pour ramener au che-
 min du bonheur ceux qui s'en écartent,
 & pour justifier les voies de Dieu de-
 vant les homes.

Dans le moment même où AZORAN
 me parloit encore, toute la Scène qui
 venoit de m'occuper s'évanouit, & je me
 trouvai come auparavant sous le portique
 du Temple. Le Soleil s'étoit couché, tout
 le monde étoit allé se reposer, & la tran-
 quilité de la nuit concourroit avec la so-
 lution de mes doutes, à rendre le calme à

mon ame. Telle est, mon fils, la vision dont le Prophète m'honora, non seulement pour mon instruction, mais encore pour la tienne; tu as cherché le bonheur dans les biens de ce monde; voilà ce qui a fait que tes efforts ont été vains; prends garde à ne pas rendre cette instruction inutile; qu'elle te guide dans ta route; que tes troupeaux servent à vêtir ceux qui sont nuds, & ta table à nourrir ceux qui ont faim; délivre les foibles de l'opression, & que ta conduite soit digne du Ciel: C'est ainsi que tu pourras te réjouir en espérance, & considérer la fin de ta vie come la consommation de ta félicité.

ALMET, dont le cœur étoit enflamé du feu de la dévotion tandis qu'il parloit, s'en retourna au Temple, & l'étranger se retira en paix.



L E T T R E

*De la Comtesse de R** écrite de la Campagne à une de ses Amies à Paris.*

JE ne me serois jamais imaginée , que le petit séjour que j'ai fait au Château de ma Tante dut me faire perdre LIZETTE , cette Femme de Chambre de confiance que vous connoissez. C'est cependant le cas où je me trouve , & je m'adresse à vous pour vous prier , ma chère Marquise , de m'aider à réparer cette perte , qui me serois du reste beaucoup plus sensible , si l'amitié que j'ai toujours eue pour cette Fille ne me faisoit partager le bonheur qui résultera pour elle de son imprudence. Voici le détail de cette aventure.

EN entrant avant-hier dans mon Cabinet , sur les quatre heures du soir , j'aperçus un billet décacheté , que l'on avoit laissé tomber auprès de mon Fauteuil. L'ayant ramassé par esprit de curiosité , jugez de mon étonnement quand je vis qu'un Amant passionné conjuroit Melle LIZETTE de

rendre après mon coucher, dans le Pavillon du jardin, où l'amour devoit le conduire, pour prendre avec elle des arrangemens sur leur prochain bonheur.

Cette découverte, qui me déplut infiniment, m'inspira l'idée d'aprofondir ce mystère. Je remis cette Lettre à la même place où je l'avois trouvée, & étant sortie sur le champ de mon appartement, pour me rendre chez ma Tante, je feignis un moment après d'avoir besoin de mes tablettes, que j'avois laissées exprès dans mon Cabinet. Je fis dire à cette fille de me les aller chercher, afin qu'en retrouvant son billet, elle ne se douta pas que je venois d'en faire lecture; cela réussit come je me l'étois imaginé, puisque je ne le trouvai plus quand je remontai chez moi.

Ayant cependant jugé qu'il seroit imprudent de m'exposer seule à surprendre cette fille, dans un rendez vous où je prétendois la couvrir de confusion, je crus ne pouvoir me dispenser de mettre ma Cousine EMILIE du secret. Il fut décidé entr'elle & moi, que prétextant un mal de tête, je me coucherois de bone heure, & qu'EMILIE affectant de vouloir me tenir compagnie jusqu'à minuit, je dirois à LIZETTE de se retirer. Nous conclumes aussi,

qu'il falloit fermer la porte du Pavillon, pour l'empêcher de se mettre à l'abri de nos remarques. Tout s'étant exécuté selon nos projets, LIZETTE ne fut pas plutôt sortie de ma chambre, que je me levai promptement & qu'à l'aide d'une lanterne sourde, nous descendimes par mon dérobé, qui nous procura sans obstacle la route du Pavillon, derrière lequel nous nous cachames.

Il y avoit environ trois quart d'heure que nous étions en sentinelle,

Quand au travers de la charmille
 Nous vimes paroître une fille
 Dont le séduisant négliger,
 L'air alerte, le pied léger,
 Anonçoit que cette poulette
 Etoit la coupable LIZETTE,
 Qui plus leste qu'un Papillon
 Cheminoit vers le Pavillon,
 Pour favoriser la tendresse
 Du séducteur de sa jeunesse.

Nôtre soupçon ne fut pas long-temps à se réaliser, puisque nous la reconumes en passant près de nous & que nous entendimes ses lamentations, quand elle ne put douter, que la porte de son azile

étoit fermée. J'avouerais que je ne pus m'empêcher de rire de son embarras, malgré la colère où la certitude de son libertinage me mettoit. Enfin, après avoir essayé vainement d'ouvrir cette porte, qu'elle maudissoit de tout son cœur, elle prit le parti de poursuivre son chemin qui la rendit dans le parc, où nous la perdîmes de vue.

ÉMILIE, qui connoit très bien les faux fuyans de ce bois, me conduisit à l'entrée d'un sentier, que nous enfilâmes, & qui, moyennant deux cents pas, nous fit apercevoir la coupable LIZETTE, couchée négligemment sur un lit de gazon, pratiqué dans une sale de Maroniers, que nous conjecturâmes devoir être le passage de son Amant. Nous étant alors postées derrière un Noisetier fort épais, d'où je pouvois non-seulement remarquer toutes ses actions, mais entendre jusqu'à ses soupirs, nous eûmes le désagrément de partager son impatience jusqu'à minuit, dont l'Horloge eut à peine sonné l'heure, que nous vîmes paroître son CELADON, qui fut reconnu par ma Cousine pour être un Gentilhomme du voisinage, nommé DE BELLEVILLE, & dans les bras duquel ma voluptueuse Soubrette se précipita sur le champ. Enfin, après plusieurs caresses mu-

tuelles , dont nôtre pudeur souffrit beaucoup plus que la sienne ,

J'entendis très distinctément
 Qu'il s'agissoit du Sacrement
 Pour disculper une foiblesse ,
 Dont résultoit une grossesse.

Cette conversation fut terminée par la décision, que le Galant disposeroit ses affaires de manière à pouvoir l'épouser le mois prochain. Alors m'étant aperçue que ce couple amoureux se prépareroit à nous donner des preuves incontestables de leur intimité, je ne jugeai pas à propos de porter plus loin ma curiosité, qui n'étoit que trop satisfaite, & m'étant fait un passage au travers du buisson qui me recelloit, je parus subitement devant cette malheureuse, que mon aspect imprévu faillit à faire mourir d'effroi. Son Amant se jeta à mes genoux & me conjura de pardonner une faute, qui procuroit la fortune de sa Maîtresse, puisqu'il étoit décidé de l'épouser après des arangemens indispensables, auxquels il alloit travailler; desorte qu'ayant dit à cette fille de se retirer, lorsque ses sens me parurent plus tranquiles, j'eus

une conversation avec ce Gentilhomme, qui me donna des preuves si convaincantes de ses favorables dispositions, que je ne doute pas qu'avant deux mois LIZETTE ne se nomme Mad. DE BELLEVILLE. Cette aventure, dont le secret ne peut transpirer, puis que la fécondité de cette fille n'est pas encore de nature à se faire distinguer, demeurera selon toutes les apparences dans l'obscurité des ténèbres qui présidoient à son mystère; aussi me préparai je à me divertir de la surprise des Femmes de ma Tante, quand elles verront que la mienne épouse un Gentilhomme de leur Province.

Cet événement me fit passer une partie de la nuit dans des réflexions très sérieuses sur la fragilité de notre sexe, qui conduit infailliblement une fille dans le précipice, lorsque la vertu n'est pas soutenue par des principes assez solides, pour lui faire surmonter le penchant qui la fait succomber sous le poids de ses passions, quand ces mêmes principes se trouvent aussi foibles que son cœur. L'exemple de la trop sensible LIZETTE me fournissoit une preuve bien frappante de cette vérité, car j'aurois tout aussi tôt suspecté ma propre sagesse, que de la croire capable de manquer à la sienne. Voilà come l'on ne peut jamais se fier entièrement aux apparences,

Mon embarras fut presque aussi grand que celui de cette fille, quand elle parut le lendemain à mon lever & que je la vis se mettre à genoux devant mon lit en suffoquant de sanglots. L'attendrissement que je ne pus refuser à l'amertume de sa douleur, ne m'empêcha pas de lui faire une sévère réprimande, sur l'irrégularité de sa conduite. M'étant ensuite informée des particularités de cette aventure, elle m'apprit en pleurant, qu'elle avoit fait la connaissance de ce gentilhomme peu de tems après nôtre arrivée chez ma Tante & que se méfiant alors du penchant qu'elle se sentoît pour lui, elle avoit évité de le voir pendant quelques semaines, malgré les sollicitations qu'il lui faisoit journellement dans les billets qu'elle en recevoit; qu'il avoit profité pour lui parler de la fête brillante qu'on me donna le jour de la mienne; qu'il lui peignit si naturellement la sincérité de ses sentimens, qu'elle fut contrainte de lui avouer que son cœur les partageoit, & qu'enfin il avoit triomphé de sa vertu, depuis environ deux mois.

Voilà, Mon Cœur, le détail d'une aventure que je ne me ferois jamais imaginée devoir vous conter: Vous conviendrez que son héroïne est plus heureuse que sage, & qu'il seroit très imprudent de suivre son exemple, malgré le bien que sa foiblesse lui procure &



LES DEUX RIVAUX

ANECDOTE REGENTE.

MELLE. N. N. d'une bonne Famille de Robe, tailloit à Paris un parti fort recherché des personnes de sa condition. Une foule d'Adorateurs s'étoient mis sur les rangs & se disputoient à l'envi sa conquête. Outre les graces de sa figure, & un esprit cultivé, la possession de cette jeune Delle. devoit être accompagnée d'une Dot considérable, ce qui n'est pas un article indifférent dans le siècle où nous vivons. Un jeune Avocat, rempli de génie, étoit de tous les soupirans celui qui paroïssoit le mieux reçu. Le Mariage étoit fortable, & le bon accueil qu'on lui faisoit dans la maison écarta peu à peu une partie de ses Rivaux. Mais dans le tems que tout rioit à nôtre Avocat, un Officier de Cavalerie jugea à propos de venir traverser ses espérances. Il étoit du nombre de ceux que l'Argent comptant n'embarasse jamais; & quoique ses parens fussent opulens, come il n'étoit pas l'ainé & que ses dépenses alloient fort loin, il trouva que la finance

qu'il toucheroit par ce Mariage ne l'accommoderoit pas mal. La Demoiselle d'ailleurs lui plaisoit, & se persuadant que la vue d'un plumet, soutenu de ces airs engageans si naturels à son état, feroit sur elle l'effet qu'il produit quelquefois, il crut qu'il n'avoit qu'à se présenter. Il le fit de cet air de confiance qu'inspire la persuasion de son propre mérite; ne doutant pas qu'aussi tôt qu'il se feroit déclaré, son Rival ne lui cédat la place. Il fut très surpris, après des assiduités assez marquées, de trouver encore cet Avocat à son chemin, & de ne pouvoir même se dissimuler, que sa maitresse continuoit à le voir avec plaisir. Il comença à le prendre sur le ton le plus propre à intimider le Robin, & lui parloit journellement de manière à le dégouter de sa persévérance. Le pauvre Avocat avaloit bien des couleuvres, mais son amour étoit monté à un point, qu'il ne pouvoit plus se passer de voir l'objet de ses vœux. Toute sa consolation étoit que son Rival ne faisoit pas de grands progrès sur le cœur de sa maitresse, & qu'il pouvoit encore s'envisager come ayant la préférence. Il ne négligeoit rien pour se la conserver, & come il étoit supérieur en génie à l'Officier, malgré tout l'usage du monde que ce dernier possédoit, il ame-

noit adroitement sur le tapis des conversations propres à faire briller son esprit. Cela ne lui étoit pas inutile ; la Delle avoit du gout & distinguoit très bien tous les avantages du Robin , pour lequel par contre ses Parens paroïssent réfroïdi , l'Officier ayant eu l'art de les captiver. L'Avocat ne l'ignoroit pas , aussi ses allarmes devinrent si vives que sa santé s'en trouva altérée.

L'Officier de son coté , impatienté de son obstination , se détermina à lui parler en des termes , propres à le pousser à bout & à l'empêcher de reparoitre. Il exécuta ce projet , dès la première visite que fit l'Avocat , après sa convalescence , & mit ce dernier dans le cas de se retirer brusquement.

L'amour donne du courage aux ames les plus timides : C'est ce dont l'Officier ne douta pas en voyant le lendemain son Rival lui dire d'un ton fier : *Vous m'avez ofensé , Monsieur ; & je prétens en avoir satisfaction : Trouvez vous demain à 5 heures du matin dans un tel endroit.* L'on suppose sans doute que l'Officier ne manqua pas de s'y rendre. Il y fut le premier , mais il n'attendit pas long-tems. Il vit venir son Adversaire , dans ses habits ordinaires , sans épée & suivi d'une voiture. *Quoi , lui dit-il , est ce pour une*

promenade que vous m'avez don  un cartel? O  est v tre  p e? Avez vous voulu aller? J'en suis fort  loign , r pondit gravement l'Avocat: Ce n'est pas une occasion de badiner, puis qu'il ne s'agit pas moins que de la vie de l'un ou de l'autre. Mais c'est pr cis ment parce que cette affaire est tr s j rieuse, que j'ai cru devoir la traiter avec toute la prudence dont elle est susceptible. Je ne suis point homme d' p e, ainsi cette arme ne me convient pas. Comment donc voulez vous vous battre? interrompit l'Officier. Voici deux Pistolets; choisissez en un; je prendrai l'autre. Ce n'est pas tout, come on nous conoit Rivaux, que d'ailleurs il y avoit des t moins lors que vous m'avez parl  en des termes si propres a exciter mon ressentiment, il n'est pas possible que celui qui tuera l'autre soit en s ret  dans le Royaume. Voici un homme de toute confiance, qui vous conduira vous ou moi, dans les Pays  trangers, jusques   ce que l'on soit arrang  avec la famille du mort & que l'affaire soit assoupie. Voil  de plus une bourse de  0 Louis qui servira aux fraix du voyage.

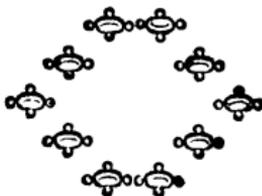
L'Officier aprouva fort toutes ces pr cautions. Il sentit sur tout, que s'il seroit victorieux de ce combat, cet argent venoit tr s   propos. Il prit un des pistolet, & s' tant  cart    une distance rai-

sonable, il invita l'Avocat à tirer son coup, puisqu'il étoit l'offensé. Celui-ci tira en effet, mais si mal adroitement, que l'Officier ne s'en sentit point blessé. Ayant tiré à son tour le pauvre Avocat tomba étendu sur la place.

L'Officier n'eut alors rien de plus pressé que de monter en voiture & de s'éloigner précipitamment, & grâce à la diligence du Conducteur, il ne tarda pas à être à l'abri de toutes poursuites. Le Conducteur revint à Paris. L'Officier lui avoit remis son Adresse, pour qu'on put par ce moyen lui donner des nouvelles de ce qui résulteroit de son combat.

La Voiture n'avoit pas été plutôt hors de vue, que l'Avocat se releva & en fut quitte pour secouer la poussière dont sa chute avoit couvert son habit. Comme c'étoit lui qui avoit fourni les deux pistolets, il avoit eu la précaution de n'y point mettre de bale, & il n'avoit feint de tomber mort, que pour éloigner son Rival & profiter habilement de son absence. Tout lui réussit au mieux; les Parens de la Delle ne voyant plus revenir l'Officier, sollicités d'ailleurs par l'Avocat & par sa Famille, ne tardèrent pas à lui apporter leur Fille, & dès que le Mariage fut béni, l'Avocat écrivit lui

même à son Rival, que leur combat n'avoit point eu de suites, qu'il se portoit parfaitement bien & qu'ainsi il pouvoit revenir à Paris en toute assurance. Cependant l'Avocat ayant fait confidence à son Epouse du stratagème qu'il avoit mis en usage, elle ne put s'empêcher d'en instruire quelques Amies discrètes, qui trouvèrent le tour si plaisant, qu'elles se crurent obligées en conscience d'en parler à d'autres & peu à peu ce ne fut plus un secret. On en rit beaucoup, & la chose étant sans remède, l'Officier à son retour prit le sage parti d'en rire aussi lui même.





LIVRES NOUVEAUX.

TRAITE' économique sur les Abeilles, par M. LAPOUTRE, Cure de Corcondray en Franche Comté.

Cet Ouvrage contient 272. pages in 12. On le trouve au prix de 24 s. de France le Vol. relié, chez son Auteur, qui assure que son Traité renferme toutes les observations & les connoissances pratiques, que l'on peut desirer, & que de tous les Auteurs qui ont écrit sur les Abeilles, son Ouvrage n'a rien de comun avec eux que le seul Titre. Voici l'indication du sujet & de la substance de chaque article.

M. LA-POUTRE a divisé son Traité en neuf paragraphes; le premier traite des Abeilles en général.

Le deuxième, de l'Abeille supérieure, vulgairement appelée Roi. Opinion moderne sur le sexe de l'Abeille supérieure. Sentiment de l'Auteur. Pontes de l'Abeille feconde, & les métamorphoses du couvain. Cris ou bourdonemens du Roi. Quartier du Roi, sa vjgueur & sa diligence. Qualités diverses des Rois. Un chef en

chaque peuplade , & les mesures pour la co-habitation de plusieurs. Récit d'un combat entre deux Rois. Sorties du Roi. Diférentes ataqués auxquelles un chef est exposé. Perte des Rois. Durée ordinaire des Rois.

Le troisiéme , des bourdons & des mulets. Bourdons ordinaires. Pourfaites des mulets contre les bourdons. Atroupement de ceux ci. Petits bourdons. Des mulets. Fleurs qui font à leurs têtes. Diverses occupations des mulets. Atachement des Abeilles à leur chef. Colére des mulets & leur piquure. Nombre des mulets dans une peuplade , & la durée de leur vie.

Le quatriéme , du logement des Abeilles. Rucher. Emplacement du rucher. Ruche à hausse avec son assortiment. Inconvénient de la ruche de M. PALTEAU. Usage des capotes.

Le cinquiéme , traite du travail des Abeilles. Maison des Abeilles. Deux fortes de cire. La cire ordinaire ne provient point des fleurs ni d'une sueur coagulée. Fabrique de la cire , & façon d'alvéole. Cause & formation du miel. Rôles mielleuses.

Le sixiéme , traite des énemis des Abeilles , & des incomodités qu'elles éprouvent. Fourmi. Voleuses. Marques de voleuses ,

& les défenses à leur opposer. Papillon & teigne. Pigeon. Mulêt. Souris & musaragne. Frétons & guêpes. Araignée. Mésange. Crapaud. Pou. Moineau & hirondelle. Léopard. Rougeole. Vent. Pluie. Humidité. Neige. Sécheresse. Changement de tems annoncé par le mouvement des Abeilles. Vers monstrueux.

Le septième traite des essaims. Moyens de se procurer des essaims. Mesures pour forcer les ruches à essaimer, & pour les empêcher. Marque que le premier essaim n'est pas parti, & qu'il arrivera un rejetton. Signe de l'arrivée des essaims. Sortie des essaims. Lieux propres aux assemblées des essaims. Moyens pour arrêter les essaims. Signes de l'absence du Roi dans le groupe, & ceux de sa présence. Droit de s'emparer des essaims. Préparatif de la ruche, & capture de l'essaim. Union & démembrement des essaims.

Le huitième, de la conduite particulière à l'égard des colonies d'Abeilles. Confirmation alimentaire des Abeilles. Retranchement du miel & de la cire. Alliance des ruches. Prises des hausses. Transposition des ruches. Prises des ruches. Soins de nourrir les Abeilles. Mesures pour ranimer les Abeilles. Moyen pour conserver les Abeilles en hiver. Le

Le neuvième, traite du miel & de la cire.

LE *Conservateur du sang* &c. par M MAÏLON, avec cette Epigraphe: *Salus Populi suprema Lex.* A Paris chez Antoine BOUTET, Imprimeur du Roi, Rue St. Jacques.

RIEN, qui ne puisse être contredit: Une opinion est détruite par une autre; celle-ci l'est à son tour par une plus nouvelle. Il y a long-tems que la saignée joue le principal rôle dans l'art de guérir. On la regarde presque toujours come un préalable nécessaire, quel que soit le genre de la maladie. Sa possession n'est pas douteuse; mais quelqu'un s'éforce aujourd'hui d'ataquer ses droits. Ce rigoureux Adversaire n'ambitione pas moins que de faire rayer la saignée du Catalogue des remèdes. Au surplus, il n'épargne pas les détails sur cette matière. Il donne une définition du sang & de ses principes; il développe les ressorts de la digestion; il prouve, ou du moins il avance, que toutes nos maladies sont toujours dans nos humeurs, & jamais dans le sang, qui n'est que leur Extrait. Il fait voir combien la

saignée est contraire à la coction & à la dissolution radicale des alimens pour former un bon Chile. Il apuie son raisonnement de comparaisons relatives au sujet, & d'exemples très frapans. Il cite, entr'autres, un M. CONSTANT, mort à 114 ans, & qui jamais n'avoit été saigné. Enfin, il conclut, que *la saignée la plus sagement ordonnée est toujours pernicieuse & souvent mortelle, quelque bien qu'elle semble faite.* Voilà une décision tranchante. C'est aux gens de l'art à l'apprécier, & surtout, à examiner les principes de l'Auteur : Car, en fait de sciences, toute opinion mérite, pour l'ordinaire, examen. L'erreur & la vérité marchent souvent de compagnie, & sous le même uniforme : Ce n'est qu'en y regardant de fort près qu'on apprend à distinguer l'une d'avec l'autre.

MEMOIRES du Marquis de SOLANGES, deux Vol. in 12, avec cette Epigraphe très analogue au sujet :

Mon fils, à vos vertus faites vous reconoitre.

MELANIDE.

A Amsterdam, & se trouvent à Paris, chez LESCLAPART le jeune Libraire, Quai

de Gèvres ; & la Veuve DUCHENE Libraire, rue St Jacques, & LACOMBE, Quai de Conti.

LE Héros de ces mémoires est un jeune homme rempli de qualités brillantes unies à quelques défauts. Mais on voit ces derniers successivement disparoitre, & les premières s'étendre à proportion. D'ailleurs sa situation est des plus intéressantes. C'est un fils qui n'a jamais vu son père, qui a plus d'une fois pleuré sa mort. Il le retrouve ; mais c'est pour découvrir que lui-même n'en est pas le fils légitime. Cet éclaircissement le prive du bonheur d'épouser une maîtresse qu'il aime, & dont il est aimé. Il croit avoir retrouvé sa mère. Elle le dédaigne, elle refuse de lui assurer un état. Son père & lui prennent la résolution de s'enterrer dans un Cloître, & c'est lorsqu'ils sont prêts de renoncer au monde, qu'ils s'y voyent rappelés par le bonheur. La véritable mère de SOLANGE reparoit. Sa naissance est légitimée, son amour au comble de ses vœux. Ces événemens en produisent une foule d'autres, tous liés au sujet. Peu d'ouvrages de cette nature sont aussi fertiles en situations extraordinaires, & cependant motivées. L'intérêt augmente à chaque page. L'inf.

truction s'y fait sentir, mais n'y est point affichée. Elle naît du fond des caractères, & de la marche de l'Auteur plus que de ses documens. L'amitié solide, l'amour véritable, une générosité soutenue; & d'autre part la bassesse d'ame unie au pouvoir suprême, la cruauté, la perfidie; tels sont les tableaux tracés dans cet ouvrage, & tracés avec chaleur. Les contrastes qu'ils nous offrent tournent entièrement au profit de la vertu. Ce livre, enfin, doit être lu & conservé. L'ame & l'esprit de l'Auteur s'y développent avec un égal avantage.

L'HEUREUSE Famille, Conte moral. Il se trouve à Nancy, chez LE-CLERC, & à Paris, chez MERLIN, rue de la Harpe.

CEUX qui n'ont pas perdu le gout des plaisirs vrais & simples de la nature aimeront certainement ce petit Conte. C'est un tableau rustique & touchant, tel qu'un Peintre célèbre de nos jours se plairoit à l'animer sur la toile de ses plus vives couleurs.

Deux époux, mal assortis, vivoient dans la contrainte & dans le dégoût. AMELIE, d'une ancienne Maison de Province, forcée par la pauvreté d'épouser ALLARD, qui ~~n'étoit~~ qu'un Laboureur aisé, avoit

porté dans son ménage tout l'orgueil de sa naissance. ALLARD, au contraire, bien-faisant, modéré, estimé de tous les voisins; neveu, d'ailleurs, d'un Prêtre respectable, qui lui avoit donné une bonne éducation, voyoit avec douleur cette conduite de sa femme, qui les rendoit malheureux l'un & l'autre. Il tenta plusieurs moyens, pour la ramener à une façon de penser convenable à son état. Ils furent inutiles. Devenu père, il se flata du moins que le jeune BASILE son fils, en faisant éprouver à sa mère les plus tendres sentimens de la nature, pourroit changer son cœur. Mais BASILE lui même répondit d'abord assez mal à son espérance, & l'exemple & les discours d'AMELIE l'eurent bientôt gâté. L'amour vint enfin au secours d'ALLARD. BASILE, parvenu à l'âge de seize ans, fut touché des charmes de LUCIE, jeune fille de son voisinage, & sœur de MARCEL son ami. Leur tendresse mutuelle; les souhaits d'ALLARD, le consentement des parens de LUCIE, tout concouroit à leur union. Mais il falloit l'aveu d'AMELIE, qui se garda bien de le donner. Dès ce moment, tout changea de face dans la famille. La langueur & la tristesse vinrent remplacer l'aimable gaieté

qu'ALLARD s'étoit éforcé d'y faire régner. AMELIE s'en aperçut. Elle en gémissoit dans le fond du cœur ; mais l'orgueil lui donoit la force de dévorer ses peines. Cependant ce spectacle l'affecta tellement, qu'elle en tomba malade, & qu'elle se vit enfin à l'extrémité. Les soins tendres & affectueux que lui prodiguèrent son époux & son fils dans tout le cours de sa maladie, firent sur elle la plus vive impression. Elle ouvrit les yeux, reconut ses torts, prit la résolution de les réparer, & tint parole, quand elle eut recouvré la santé. Le changement de ses manières fut bientôt remarqué de tout son voisinage. Chacun s'empressa d'en féliciter ALLARD. TOINETTE, surtout, bonne femme du Village, gaie, franche & vive, en étoit enchantée, & par les transports de sa joie donna lieu d'en célébrer, pour ainsi dire, la fête dans un souper, chez AMELIE même. Les voisins, le Curé du Village, y accoururent. On s'aperçut que la famille de LUCIE y manquoit, & l'on se hâta de l'aller chercher. Après le souper, il y eut bal. LUCIE & BASILE y dansèrent, & l'on se doute bien que le mariage de ces deux amans fut remis sur le tapis, & enfin arrêté & conclu, à la satisfaction de tout le monde. Il faut voir dans l'ouvrage même.

me toutes les suites du changement d'AMELIE, & le détail des plaisirs champêtres, des jeux innocens, des occupations de cette heureuse famille. Un nouvel acteur vint prendre part à la joie comune : C'étoit DORMOND, frère d'AMELIE, home instruit & Philosophe, qui las de la vie errante qu'il avoit menée jusqu'alors, résolut de finir ses jours parmi eux. Il avoit conservé en entier la somme de vingt mille francs, dont il avoit hérité de son père. Il la consacra à former un établissement agréable & comode, où il plaça les deux jeunes époux & toute la famille pour en jouir & le faire valoir. Il y fixa lui même son séjour, & partagea la félicité parfaite qu'il achevoit de leur procurer.

Tel est le fond de ce petit ouvrage, très bien écrit, embelli de détails charmans, & plein d'une excellente morale mise en action.

LETTRE en Vers de GABRIELLE DE VERGY, à la Comtesse RAOUL, sœur de RAOUL de Couci, par M. MAILHOL.

LE choix d'un sujet influe souvent sur le mérite d'un ouvrage. En voici un dont le sujet ne pouvoit être mieux choisi. **U**

offre l'exemple d'un des plus affreux excès où la jalousie puisse se porter. On est surpris qu'un mari françois ait pu donner cet exemple. Heureusement les mœurs sont changées. De pareilles horreurs ne sont plus d'usage parmi nous. Qu'on en juge par le récit de cette éfrayante aventure.

GABRIELLE DE VERGY & RAOUL DE COUCI naquirent tous deux en Champagne (*). Leur nom seul annonce la noblesse de leur extraction. Leurs Châteaux étoient voisins, leurs parens étoient amis. Ce qui prouve l'intimité de cette liaison, c'est que GABRIELLE fut élevée dans le Château même de COUCI. Elle avoit beaucoup d'esprit & de beauté. RAOUL jouissoit des mêmes avantages, & tous deux furent prompts à se rendre justice. Ils s'aimèrent, & la naïveté de leur conduite répondoit à celle de leur âge. La raison même ne fit qu'acroître leur penchant : Mais elle mit un frein aux preuves innocentes qu'ils s'en donnoient. GABRIELLE s'en explique ainsi :

.
 Mon ami plus ardent me trouva plus craintive ;
 Et dès lors la nature, ou l'éducation ,
 Fit changer les états de nôtre passion.

(*) Sous le Règne de St. Louis.

Rougissant , m'éloignant, par Couci retenue ,
 Ses yeux , qui me troubloient , faisoient baïsser ma
 vue ,

Plus de baisers. Couci s'en plaignoit , me suivoit ;
 Je blamois les transports que mon ame aprouvoit.
 Le fruit de la raison est pour nous le mensonge.

Nouveaux combats. Le Père de la jeune DE VERGY exige qu'elle épouse FAYEL, homme riche , mais féoce, rebutant, & très propre à faire regretter son rival. Cependant il falut obéir. GABRIELLE devint la proie de ce barbare. C'étoit durant l'absence de RAOUL, qui pour lors faisoit ses premières armes sur le Rhin. A son retour, il sollicite une entrevue que GABRIELLE ne peut se résoudre à lui refuser. FAYEL en est instruit, se croit deshonorié, & ne s'occupe que de vengeance. Il enferme sa femme dans un souterrain de son Château. COUCI, au désespoir, ne pouvoit secourir celle dont il causoit l'infortune ; il crut que son absence la serviroit mieux ; qu'elle pouvoit adoucir la barbarie de son époux. Il suit aux Croisades le Roi & le Comte de CHAMPAGNE, cherche, affronte tous les dangers, & est blessé mortellement au siège de Massoure. Dans ces derniers momens il s'occupe encore de GABRIELLE. Il lui écrit, ordonne que

son cœur lui soit porté après sa mort. L'Ecuyer, qu'il a chargé de ce triste emploi, exécute ce qui lui a été prescrit ; mais arrivé auprès du Château de FAYEL, il est assassiné par ce mari féroce. Ce n'est pas tout, FAYEL feint de se racomoder avec sa femme, lui fait manger le cœur de son amant mêlé avec d'autres viandes, & porte ensuite la barbarie, jusqu'à l'en avertir. Ce passage est fortement touché dans l'Héroïde.

FAYEL se montre ; il parle ; & son feint repentir
 Me rend sensible aux maux qu'il paroît ressentir ...
 A demi rassurée &, malgré moi , tremblante ,
 Je me nouris d'un mets que sa main me présente.
 O mon amie ! ... ô rage ! incroyable tourment ! ...
 Ma bouche a dévoré le cœur de mon amant.
 Je l'aprens de FAYEL ; il s'échape, & je tombe
 Sur la terre souillée où va s'ouvrir ma tombe.

GABRIELLE meurt peut de tems après dans les convulsions du poison & du désespoir. On voit que le sujet de cette Héroïde est bien choisi. Nous ajoutons qu'il nous a paru fort bien traité. A quelques vers près, tous les autres ont de la douceur, ou de l'énergie. On trouve à la tête de cette Lettre une estampe très bien gravée par M. LONGUEIL, d'après le crayon

de M. EISEN. Le sujet en est tiré d'un Poème que RAOUL composa dans le fort de ses amours; car cet amant infortuné étoit Poète. Il paroît même avoir mérité d'être lû dans son tems. On trouve aussi à la fin de cette brochure une Romance digne d'être chantée dans le nôtre: Elle est attribuée à M. le Duc de... & porte sur le même fond que l'Héroïde qui la précède.

LES PECHEURS. Comédie en un Acte mêlée d'Ariettes &c.

(La Scène représente le bord de la Mer. On voit dans le fond, sur la droite, un parc de filets; sur la gauche quelques rochers. Les cotés sont garnis d'Arbres & de quelques Cabanes de Pêcheurs.)

UN Pêcheur nommé JAQUES & SIMONE sa femme, ont pour fille la jeune SUZETTE. Elle est recherchée par le Bailli du Village, & par un prétendu Pêcheur nommé BERNARD. Le Bailli, qui a soixante ans, a pour lui SIMONE. BERNARD, qui n'a que trente ans, a pour lui SUZETTE. Le bon home JAQUES penche aussi pour ce dernier, attendu que son vin est bon. Une seule chose l'arête, c'est que BERNARD est un étranger, que personne dans

le Village ne conoit. BERNARD a quelques raisons de garder l'incognito & il en instruit SUZETTE. AMBROISE, frère de JACQUES, vient aussi mettre ce dernier dans le secret. Il est du Village même que BERNARD habite ordinairement; il conoit ses facultés & la raison qui l'a fait se réfugier dans ces lieux. C'étoit pour avoir maltraité avec raison un Domestique du Château. L'affaire est arrangée. BERNARD, dont le nom véritable est LUBIN, peut désormais retourner chez lui, & AMBROISE détermine JACQUES à lui donner sa fille. Il n'est plus question que de gagner SIMONE & de congédier le Bailli. On y parvient avec le secours d'AMBROISE, qui suggère à JACQUES ce qu'il doit dire, & persuade enfin à SIMONE ce qu'elle doit faire.

Le fond de ce petit Drame pourroit être plus riche; mais le Dialogue en est vif, naturel & saillant. On y trouve plusieurs Ariettes bien coupées & d'un tour d'expression facile. Nous en citerons pour exemple celle que chante SUZETTE, pour congédier le Bailli :

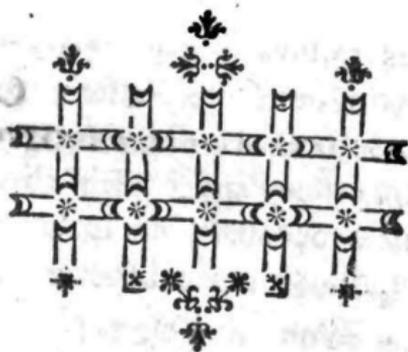
De la richesse

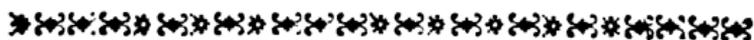
L'éclat vain & trompeur

Toujours nous laisse

De l'ennui dans le cœur.

C'est la tendresse
Qui produit le bonheur.
Voyez dans ce bocage
Ces petits oiseaux s'empressez ;
Ecoutez leur ramage ,
Regardez les se caresser :
Ils ignorent l'usage
De cet or par vous si vanté ,
L'amour , qui les engage ,
Suffit à leur félicité.





E N I G M E.

A deux Êtres divers , je dois mon existence ;
 Et telle est , *Cher Lecteur* , la rigueur de mon sort ,
 Je les suis , attaché sans cesse à leur présence ;
 S'ils ne paroissent plus , ils me donent la mort.
 A peine suis je né , que l'on me voit décroître ;
 Touchois-je à mon midi , je vais toujours croissant.
 Quoi que diféremment vous me voiez paroître :
 Je suis tel à ma mort , que j'étois en naissant.
 Mon destin est , *Mortels* , bien diférent du vôtre ;
 Je meurs en un Climat , pour reviyre en un autre ;
 Je change incessamment & de forme & de lieu ,
 Et ne me tiens jamais dans un même milieu
 Quoi que je ne fois rien , je fais par tout ma ronde ;
 Je règne tour à tour sur la moitié du Monde.
 Mille feux , alumés avec empressement ,
 Sont le tribut qu'on paie à mon avènement.
 Quelque-fois , dans les Cieux , j'exerce mon empire ;
 Le Savant , l'ignorant , alors chacun m'admire.
 Tantôt on me recherche , & tantôt on me fuit.
 Je ne suis point Esprit , je ne suis point Matière ,
 Je n'ai ni sentiment , ni couleur , ni lumière ,
 Je suis moins qu'un soupir , je ne suis d'aucun prix ;
 Je ne suis rien enfin... Dévinez qui je suis.

L O G O G R I P H E

J suis plus prompte qu'un éclair ;

Sans parcourir, fans fendre l'air,
 Je suis plus vite encor que foudre ou coulevrine.
 Si c'est trop peu, pour que l'on me devine,
 Neuf lettres composent mon nom-
 Avec quatre je suis un Auteur de renom ;
 Un Saint ; une Ville d'Asie ;
 Un Prince électif d'Italie ;
 L'Instrument des plaisirs le matin du Grivois ;
 Ce qui pare ou gate un Minois ;
 Un Prophète fameux ; un des bouts de la Terre ;
 Ce Dieu qu'on prend souvent pour le Dieu du Ton-
 nerre ;
 Un excellent Poisson ; un Duvet , un Coton ;
 Ce qui fait taire le Canon ;
 Un Lieu toujours facheux ; un mince ou gros salaire ;
 Des Habitans des airs la Voiture ordinaire :
 J'aiguise ou done l'appétit :
 Dans un Festin Bourgeois, je fais un très grand bruit ;
 Je suis dans le Blason un mot , une figure ;
 Je fus avant ma Sœur , par certaine imposture ,
 L'Epouse du petit Fils d'ABRAHAM ;
 Ma Sœur l'eut aussi à mon dam ;
 On me voit toujours dans la game ;
 Je deviens un Adverbe , ou bien je suis la Femme ,
 Que JUNON métamorphosa ,
 Qu'ARGUS toujours garda :
 Ce dernier trait va me faire conoitre ;
 J'y consens , me voila , je crains peu de paroître.

